UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION

DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Juin 2022

Table des matières

Liste des graphiques 5
Liste des tableaux 5
Liste des encadrés 5
INTRODUCTION 9
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 10
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 14
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 14
2.1.1. PRODUCTION 14
2.1.2. PRIX ET INFLATION 16
2.1.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 18
2.1.4. SITUATION MONETAIRE 19
2.1.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 19
2.1.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 19
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 22
2.2.1. PRODUCTION 22
2.2.2. PRIX ET INFLATION 24
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 24
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 25
2.2.5. SITUATION MONETAIRE 26
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 26
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 27
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 29
2.3.1. PRODUCTION 29
2.3.1. PRIX ET INFLATION 32
2.3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 33
2.3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 34
2.3.4. SITUATION MONETAIRE 34
2.3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 34
2.3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 35
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 37
2.4.1 PRODUCTION 37
2.4.2 PRIX ET INFLATION 39

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 40
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 41
2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 41
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 41
2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 43
2.5.1. PRODUCTION 43
2.5.2. PRIX ET INFLATION 45
2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 46
2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 47
2.5.5. SITUATION MONETAIRE 47
2.5.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 47
2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 48
2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 50
2.6.1. PRODUCTION 50
2.6.2. PRIX ET INFLATION 52
2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 53
2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 54
2.6.5. SITUATION MONETAIRE 54
2.6.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 54
2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 55
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 57
2.7.1. PRODUCTION 57
2.7.2. PRIX ET INFLATION 59
2.7.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 61
2.7.4. SITUATION MONETAIRE 61
2.7.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 62
2.7.6. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 62
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 64
2.8.1. PRODUCTION 64
2.8.2. PRIX ET INFLATION 66
2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 66
2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 67
2.8.5. SITUATION MONETAIRE 68
2.8.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 68
2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 68

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 70

3.1. PRODUCTION 70

3.1. PRIX ET INFLATION 72

3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 73

3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 76

3.4. SITUATION MONETAIRE 78

3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 78

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2023 84

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 12
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Bénin 16
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso 24
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire 31
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau .. 39
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali 45
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger 52
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal 59
Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo 65
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union 71

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2019 à 2022 10
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 21
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 28
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 36
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 42
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 49
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 56
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 63
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 69
Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2021 83

Liste des encadrés

Encadré 1 : Interventions sur les marchés de capitaux 75
Encadré 2 : Accompagnement des Institutions communautaires en faveur de la relance des économies des Etats membres 80

RESUME

En 2021, l'économie mondiale a renoué avec la croissance, malgré les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans la plupart des pays. Après une contraction de 3,1% en 2020, le taux de croissance du PIB mondial est ressorti à 6,1% en 2021, selon le Fonds Monétaire International (FMI). Pour 2022, les prévisions tablent sur une croissance économique plus faible à 3,6%.

En Afrique subsaharienne, la reprise économique s'est soldée par un taux de croissance de 4,5% en 2021 après la contraction de 1,7% enregistrée en 2020. Dans la zone CEDEAO, le taux de croissance est ressorti à 4,2% contre -0,8% un an plus tôt. Il est projeté à 3,4% en 2022. L'économie du Nigéria, qui a affiché un rebond de 3,6% en 2021 après le repli de 1,8% en 2020, croîtrait de 3,4% en 2022.

L'année 2021 a été marquée par des pressions inflationnistes. Dans les économies avancées, la hausse des prix a atteint 3,1% en 2021 contre 0,7% en 2020. Le taux d'inflation s'accélérerait à 5,7% en 2022. En Afrique subsaharienne, la hausse des prix a dépassé son rythme de 2020 (10,2%) en ressortant à 11,0% en 2021. L'augmentation des prix serait encore plus élevée en 2022 avec une projection de 12,2%.

Le marché des matières premières en 2021 a été marqué par une hausse des cours des principaux produits de base. Les prix de certaines matières premières ont atteint voire dépasser les pics historiques de 2011. Les cours du gaz naturel et du charbon se sont notamment envolés à des niveaux records dans un contexte marqué par une offre limitée et par le rebond de la demande d'électricité. Les cours du pétrole brut sont ressortis en moyenne à 69,1 dollars en 2021. Ils devraient atteindre 106,8 dollars le baril en 2022.

Au plan monétaire, la politique des grandes banques centrales est restée globalement accommodante en 2021. En effet, la plupart des instituts d'émission des principaux pays avancés ont maintenu leurs soutiens à leurs économies respectives malgré la forte poussée de l'inflation.

Sur les marchés de changes, au terme de l'année 2021, l'euro s'est comporté de manière mitigée face aux devises des grandes économies. Il s'est apprécié par rapport au dollar et au yen. Par contre, il s'est replié face à la livre sterling et au yuan.

Dans l'Union, le taux de croissance économique en 2021 est ressorti à 6,1%, après 1,8% en 2020, expliqué par un regain d'activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie consécutif à la reprise économique mondiale après l'impact négatif de la crise sanitaire de COVID-19 observé en 2020. Par Etat, le taux de croissance en 2021 s'est présenté comme suit : Bénin (7,2%), Burkina Faso (6,9%), Côte d'Ivoire (7,4%), Guinée-Bissau (6,4%), Mali (3,1%), Niger (1,3%), Sénégal (6,1%) et Togo (5,5%).

Pour 2022, le taux de croissance économique devrait être de 6,0%, sous l'hypothèse de la poursuite de la reprise économique mondiale et d'une meilleure maîtrise de la pandémie de COVID-19. L'impact négatif de la crise ukrainienne sur les économies de l'Union ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres ont été également pris en compte. Par pays, le taux de croissance en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (5,7%), Burkina Faso (6,7%), Côte d'Ivoire (6,9%), Guinée-Bissau (4,6%), Mali (2,0%), Niger (7,0%), Sénégal (5,1%) et Togo (5,9%). Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par l'incertitude sur la durée de la crise en Ukraine et son impact sur la hausse des prix de certains produits de première nécessité, la persistance

de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel et son extension vers les zones côtières, ainsi que l'évolution défavorable des cours des matières premières.

L'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union en 2021 s'est caractérisée par un taux d'inflation annuel moyen de 3,6% contre 2,1% en 2020. Cette situation s'explique par la hausse des niveaux des prix des principales fonctions de consommation, du fait de la baisse de la production céréalière dans certains Etats de l'Union. Pour 2022, au regard de la situation géopolitique internationale qui a contribué à l'envolée des prix à la consommation, il est nécessaire de prendre des mesures d'accompagnement pour les populations les plus vulnérables ainsi que des mesures visant à atténuer la hausse des prix observée au cours des premiers mois.

Au niveau des finances publiques, la situation en 2021 a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui demeure, néanmoins, élevé. Le déficit global a représenté 5,5% du PIB contre 5,7% en 2020. Le déficit global hors dons est ressorti à 7,1% du PIB contre 7,6% en 2020.

Les recettes totales et dons ont progressé de 12,3% pour représenter 17,5% du PIB contre 17,0% en 2020. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 13,3%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,6% en 2021 contre 13,0% en 2020. Les recettes non fiscales ont augmenté de 12,4% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 10,0% pour représenter 23,0% du PIB contre 22,7% en 2020. Cette évolution a été portée par les hausses des dépenses courantes de 8,5% et des dépenses en capital de 16,3%. La hausse des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 5,5% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 16,6%. La progression des dépenses d'investissement est en rapport avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres.

Le taux d'endettement de l'Union en 2021 est ressorti à 54,8% contre 50,2% en 2020. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Son service a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans six (6) Etats membres.

Pour 2022, le déficit budgétaire global représenterait 5,2% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 6,8% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2021 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,1% pour représenter 17,2% du PIB, tirées, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 9,2%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,6% comme en 2021. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,3% pour représenter 22,4 % du PIB en 2022. Les dépenses courantes augmenteraient de 1,8%, sous l'effet, principalement,

de la hausse de la charge de la dette publique (+15,9%) et de la masse salariale (+7,8%) atténuée par la baisse des transferts et subventions de 18,5%. L'augmentation de 15,2% des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement. Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 55,4% en 2022 contre 54,8% en 2021.

Le solde global excédentaire de la balance des paiements de l'Union est estimé à 475,7 milliards en 2021, après un excédent de 15,8 milliards enregistré un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des flux nets au titre du compte de capital et du compte financier, qui ayant de financer le déficit du compte courant qui s'est accru de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2020 pour s'établir à 5,8% du PIB.

Pour l'année 2022, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA dégageraient un excédent global de 250,2 milliards. Cette détérioration du solde global de la balance des paiements serait imputable à la dégradation du déficit courant, dans un contexte marqué par l'envolée des cours internationaux des produits pétroliers et alimentaires.

Au plan monétaire, la situation de l'Union à fin décembre 2021, comparée à celle à fin décembre 2020, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 5.802,2 milliards ou 16,3%, pour ressortir à 41.459,1 milliards. Cette consolidation est consécutive à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Pour l'année 2022, il est prévu à fin décembre, une hausse de la masse monétaire de 15,4%. Cette évolution de la masse monétaire serait portée à la fois par les créances intérieures et les actifs extérieurs nets. Pour conforter les perspectives macroéconomiques de l'Union et donner plus d'espace budgétaire aux Etats membres en vue de la mise en œuvre efficace des plans de développement, il est impératif de contenir la menace sécuritaire dans le sahel et de créer ou préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres. Il convient également d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources intérieures et de poursuivre la transformation structurelle des économies. En outre, il est nécessaire d'améliorer la résilience des économies face aux chocs exogènes. Ainsi, les orientations de politique économique pour l'année 2023 portent, particulièrement, sur les mesures visant à contenir la hausse des prix au sein de l'Union du fait notamment des effets de la crise ukrainienne et de la crise sanitaire.

INTRODUCTION

L'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité a été suspendue temporairement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement depuis le 27 avril 2020. Dans ce contexte, le rapport de la surveillance multilatérale est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Celle-ci précise que pendant la durée de la suspension du Pacte, l'exercice de la surveillance multilatérale se poursuit conformément aux modalités définies dans la Directive n°01/96/CM du 15 janvier 1996 relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Ainsi, le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2021, caractérisée par une reprise après les effets de la COVID-19 sur les économies de l'Union. Il fournit également des indications sur les prévisions pour l'année 2022.

Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2023, portant essentiellement sur les actions à prendre pour limiter la hausse des prix des produits alimentaires qui a un impact sur les conditions de vie des populations.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2023.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 17 juin 2022. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

Malgré les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans la plupart des pays **en 2021,** l'économie mondiale a renoué avec la croissance. Cette reprise est portée par les politiques économiques expansionnistes des grandes puissances et l'allègement des restrictions liées à la crise sanitaire. Ainsi, après une contraction de 3,1% en 2020, la croissance du PIB mondial est ressortie à 6,1% en 2021, selon le Fonds Monétaire International (Perspectives économiques mondiales, avril 2022).

Pour 2022, les prévisions tablent sur une croissance économique plus faible à 3,6%, du fait des conséquences de la guerre en Ukraine, de la recrudescence de la contamination avec le variant Omicron, notamment en Chine, en sus d'une plus grande volatilité des marchés financiers et une rupture continue des chaînes d'approvisionnement.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022 (p)
Monde	**2,8**	**-3,1**	**6,1**	**3,6**
Pays avancés	**1,6**	**-4,5**	**5,2**	**3,3**
- USA	*2,2*	*-3,4*	*5,7*	*3,7*
- Zone euro	*1,3*	*-6,4*	*5,3*	*2,8*
- Japon	*0,3*	*-4,5*	*1,6*	*2,4*
Pays émergents et pays en développement	**3,6**	**-2,0**	**6,8**	**3,8**
- Chine	*5,8*	*2,3*	*8,1*	*4,4*
Afrique Subsaharienne	**3,2**	**-1,7**	**4,5**	**3,8**
- *Afrique du Sud*	*0,2*	*-6,4*	*4,9*	*1,9*
- *CEDEAO*	*3,5*	*-0,8*	*4,2*	*4,1*
• *Nigéria*	*2,2*	*-1,8*	*3,6*	*3,4*
• *Ghana*	*6,5*	*0,4*	*4,2*	*5,2*

Source : FMI, WEO avril 2022 ; Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne avril 2022 (p) prévision

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique, qui s'est situé à -4,5% en 2020, a rebondi à 5,2% en 2021 mais baisserait à 3,3% en 2022. Aux Etats-Unis, le PIB réel a augmenté de 5,7% et se situerait à 3,7% en 2022. Pour la Zone euro, après la baisse de 6,4% en 2020, le taux de croissance économique est ressorti à 5,3% en 2021. Il est projeté à 2,8% en 2022. Au Royaume-Uni, l'augmentation du PIB réel a été de 7,4% en 2021 après la forte contraction de 9,4% enregistrée en 2020. Le rythme de progression de l'activité se situerait à 3,7% en 2022. Au Japon, le taux de croissance passerait de -4,5% en 2020 à 1,6% en 2021 et à 2,4% en 2022.

Dans les pays émergents et pays en développement, la reprise économique a été aussi vigoureuse que chez les pays avancés. En effet, après un recul de 2,0% en 2020, la croissance de l'activité a atteint 6,8% en 2021, tirée par les BRICS[2]. Le taux de croissance se situerait à 3,8% en 2022. Particulièrement, en Chine, la croissance de l'économie est ressortie à 8,1% après 2,3% en 2020, à la faveur du redressement rapide de l'activité, en dépit des tensions énergétiques et des restrictions sur la mobilité dues à la pandémie. En Inde, malgré la forte vague d'infections au variant Delta,

[1] FMI, Perspectives Économiques Mondiales (Avril 2022).

[2] BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

l'économie a pu rebondir en 2021 avec un taux de croissance de 8,9% après -7,3% en 2020, soutenue par la reprise de la consommation intérieure.

En Afrique subsaharienne, la reprise économique s'est soldée par un taux de croissance estimé à 4,5% en 2021 après la contraction de 1,7% enregistrée en 2020. Le taux de croissance est projeté à 3,8% en 2022. En Afrique du Sud, l'augmentation du PIB réel s'est établie à 4,9%, après un recul de 6,4% en 2020. Dans la zone CEDEAO, le taux de croissance est ressorti à 4,2% contre -0,8% un an plus tôt. Il est projeté à 3,4% en 2022. L'économie du Nigéria, qui a affiché un rebond de 3,6% en 2021 après le repli de 1,8% en 2020, croîtrait de 3,4% en 2022.

L'inflation globale en 2021 a été marquée par des pressions à la hausse, en raison d'une accélération de la demande qui s'est heurtée à des pénuries temporaires, à des goulots d'étranglement logistiques ainsi qu'à la hausse des cours des matières premières. L'inflation devrait se maintenir à un niveau encore élevé en 2022, en liaison notamment avec l'augmentation des cours des produits de base et la généralisation des pressions à la hausse sur les prix que la guerre en Ukraine a engendrées.

Dans les économies avancées, la hausse des prix a atteint 3,1% en 2021 contre 0,7% en 2020. Le taux d'inflation s'accélérerait à 5,7% en 2022. Dans les économies émergentes et les pays en développement, le taux d'inflation est remonté de 5,1% en 2020 à 5,9% en 2021. Il ressortirait à 8,7% en 2022.

En Afrique subsaharienne, la hausse des prix a dépassé son rythme de 2020 (10,2%) en ressortant à 11,0% en 2021. L'augmentation des prix serait encore plus élevée en 2022 avec une projection de 12,2%. En Afrique du Sud, le taux d'inflation est ressorti à 4,5% en 2021 et serait de 5,7% en 2022. Au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix demeurerait à deux chiffres pour ressortir, respectivement, à 16,1% et 16,3% en 2022, après 17,0% et 10,0% en 2021.

Après la contraction de 7,9% enregistrée en 2020, le volume du **commerce mondial de biens et services** a progressé de 10,1% en 2021. Cette orientation positive est principalement le résultat d'une augmentation des prix des produits de base, de l'atténuation des restrictions liées à la pandémie et d'une forte reprise de la demande grâce aux mesures de relance économique. Toutefois, cette tendance devrait s'atténuer en 2022 pour ressortir à 5,0%, en raison de la poursuite des effets des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

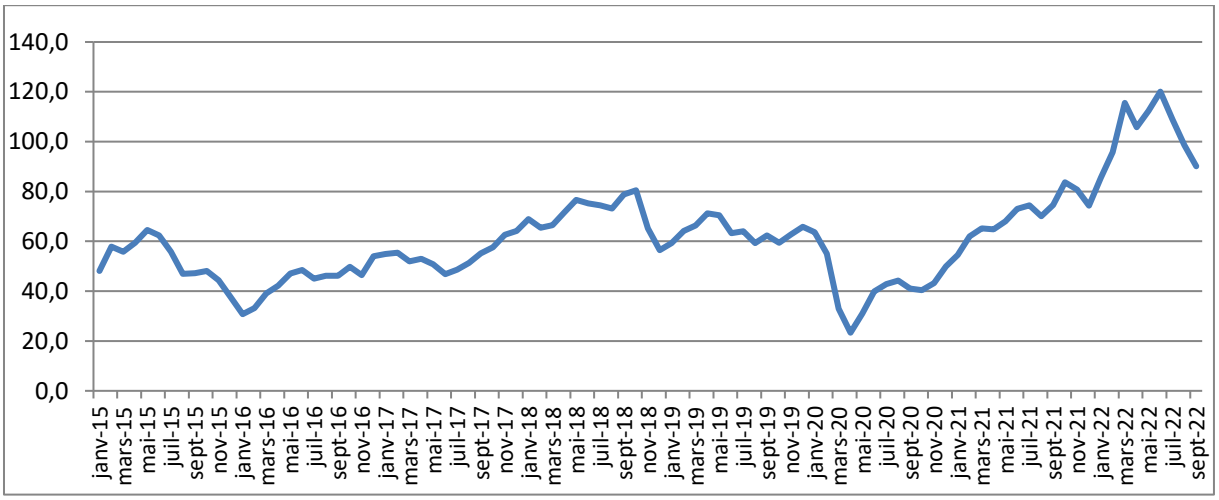
Le marché des matières premières en 2021 a été marqué, par une hausse des cours des principaux produits de base. Les prix de certaines matières premières ont atteint voire dépasser les pics historiques de 2011. Les cours du gaz naturel et du charbon se sont notamment envolés à des niveaux records dans un contexte marqué par une offre limitée et par le rebond de la demande d'électricité.

Les cours des produits énergétiques et ceux non énergétiques ont enregistré des hausses annuelles respectives de 82,0% et 32,3%. Cette augmentation des prix est principalement liée à la reprise de l'activité économique mondiale, aux difficultés sur les chaines d'approvisionnement et aux effets de base occasionnés par la crise sanitaire entre 2020 et 2021.

Concernant les produits énergétiques, le renchérissement est porté par la hausse des prix du pétrole (+67,4%), du charbon (+127,1%) et du gaz naturel (+186,8%). Les cours du pétrole brut sont ressortis en moyenne à 69,1 dollars en 2021. Ils devraient atteindre 106,8 dollars le baril en 2022, sachant que la demande de pétrole devrait se renforcer pour renouer avec les niveaux d'avant la pandémie.

Pour ce qui des produits non énergétiques, la hausse des cours notée est imputable à l'augmentation des prix des produits agricoles (+23,5%), des engrais (+80,5%) et des métaux et minerais (+47,1%).

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque Mondiale

Après une remontée estimée à 48% en 2021, les cours des métaux devraient fléchir de 5% en 2022, sur fond de ralentissement de la croissance mondiale et de résolution des problèmes d'approvisionnement.

S'agissant des principales matières premières exportées par les Etats membres de l'Union, les cours ont globalement évolué à la hausse en 2021, comparés à leurs niveaux de 2020. Les prix du café robusta (+30,4%), du caoutchouc (+41,4%), du coton (+44,1%), de l'huile de palme (+68,7%) et de l'huile de palmiste (+83,4%) ont affiché de fortes hausses. Les cours du cacao (+2,3%) et de l'or (+1,6%) se sont également inscrits en hausse. Les cours de la noix de cajou ont évolué en dents de scie pour finalement terminer l'année sur un léger repli (-1,0%). La tendance des cours des matières premières devrait se maintenir en 2022.

Au **plan monétaire**, la politique des grandes banques centrales est restée globalement accommodante en 2021. En effet, la plupart des instituts d'émission des principaux pays avancés ont maintenu leurs soutiens à leurs économies respectives malgré la forte poussée de l'inflation.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a résisté au relèvement de son principal taux d'intérêt qui se situe, depuis mars 2020, entre 0,0% et 0,25%. Par contre, du côté de l'assouplissement quantitatif, la Fed a commencé à baisser le rythme des achats d'actifs à partir de novembre 2021, de 15 milliards de dollars par mois, puis de 15 milliards supplémentaires à partir janvier 2022.

La Banque Centrale Européenne (BCE) s'est aussi montrée prudente sur une hausse de ses taux d'intérêt, afin d'éviter un ralentissement brusque de l'activité. Son principal taux des opérations de refinancement a été maintenu à 0,0%. Aussi, sur les mesures non conventionnelles, la BCE a opté pour la prudence, en maintenant le même niveau sur les achats de titres réalisés dans le cadre du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme, PEPP*) et du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme, APP*). Toutefois, elle a annoncé la fin du PEPP en mars 2022.

Contrairement aux autres grandes banques centrales, la Banque d'Angleterre (BoE) a amorcé le mouvement de relèvement des taux d'intérêt en fin d'année 2021. En effet, malgré les risques pesant sur l'activité en 2022, associés particulièrement au variant Omicron, la BoE a augmenté, en décembre 2021, son principal taux directeur de 0,15 point de pourcentage à 0,25% pour lutter contre l'accélération de l'inflation.

Au Japon, la politique monétaire a été très accommodante en 2021, avec un taux d'intérêt négatif de -0,1% et des achats d'actifs à grande échelle, notamment les billets de trésorerie et les obligations des entreprises affectées par la crise de la Covid-19. En outre, la Banque centrale japonaise (BoJ) devrait maintenir les mesures de relance monétaire, à la faveur d'une inflation globalement faible et d'une reprise relativement modeste.

Dans la sous-région ouest africaine, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a maintenu son taux directeur à 11,5%, niveau en vigueur depuis septembre 2020. Par contre, la Banque du Ghana (BoG) a, le 22 novembre 2021, augmenté son taux directeur de 100 points de base pour le ramener à 14,5% après l'avoir baissé d'autant en mai 2021. Ce relèvement de taux vise à contrer la hausse continue de l'inflation et les risques qu'elle fait peser sur les perspectives économiques, notamment le désencrage des anticipations d'inflation par rapport à la cible.

Au niveau de la Zone CEMAC, la BEAC a relevé, le 25 novembre 2021, de 25 points de base ses principaux taux directeurs, dans un contexte de dégradation des réserves de change et de persistance des risques qui pèsent sur la stabilité extérieure de la monnaie. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal ont été portés respectivement à 3,50% et à 5,25%.

Sur les **marchés de changes**, au terme de l'année 2021, l'euro s'est comporté de manière mitigée face aux devises des grandes économies. Il s'est apprécié de 3,7% par rapport au dollar et de 6,6% vis-à-vis du yen. Par contre, il s'est replié de 3,3% face à la livre sterling et de 3,0% par rapport au yuan.

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié par rapport aux principales monnaies à l'exception du dollar libérien (-10,0%). Les progressions les plus fortes ont été enregistrées face au naira nigérian (+21,8%), au leone sierra léonais (+9,9%) et au cedi ghanéen (+9,8%). L'appréciation a été également notable face au franc guinéen (+5,7%) et au dalasi gambien (+3,5%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2021, le taux de croissance économique s'est établi à 7,2% contre 3,8% en 2020, sous l'effet de la bonne dynamique de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,7% contre 3,0% en 2020. Le taux de croissance en 2022 est projeté à 5,7%.

Le déficit budgétaire global s'est creusé pour se situer à 5,7% du PIB en 2021 contre 4,7% en 2020, du fait d'une augmentation des dépenses totales et prêts nets plus importante que celle des recettes totales et dons. Pour 2022, le déficit budgétaire global serait de 5,5%.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant s'est situé à 4,4% du PIB contre 1,7% en 2020. Pour 2022, il est attendu à 5,0% du PIB.

La masse monétaire s'est établie à 3.210,5 milliards, en augmentation de 458,6 milliards ou 16,7% par rapport à fin décembre 2020.

2.1.1. PRODUCTION

En 2021, le taux de croissance du PIB s'est situé à 7,2%, après 3,8% en 2020 (cf. graphique 2), porté par tous les secteurs d'activité, en lien avec la conjoncture internationale favorable et l'ouverture des frontières terrestres avec le Nigéria.

Du côté de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 5,2% en 2021 contre 1,8% en 2020, en raison de la bonne tenue de l'agriculture et de la pêche. L'agriculture a progressé de 5,2% tirée par la hausse de la production de coton de 4,8% qui atteindrait 766 036 tonnes[3] pour la campagne 2021/2022 et celle de l'anacarde de 5,2%.

Le taux de croissance de l'activité du secteur secondaire a été de 9,1% en 2021, après 5,2% en 2020, soutenu, principalement, par les branches de l'énergie, des activités extractives et des BTP. La production d'énergie a augmenté de 7,9% profitant de la pleine activité de la nouvelle centrale démarrée en août 2019. L'activité de BTP s'est accrue de 17,4%, sous l'effet de la poursuite des travaux de réalisation des infrastructures socioéconomiques. Les activités extractives ont progressé de 7,9% en rapport avec la bonne tenue de l'activité de construction qui a également dynamisé le secteur manufacturier, notamment les industries de fabrication de matériaux de construction.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a affiché un taux de croissance de 7,5% en 2021, après 4,5% en 2020, en lien avec la hausse des activités dans toutes les branches de service. La branche « Transport » a progressé de 8,3% sous l'effet de l'augmentation des activités portuaires et de la détente des mesures de restriction du fait de la crise sanitaire. L'activité dans la branche « Commerce » a augmenté de 5,8% profitant de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire et de l'ouverture des frontières du Nigéria. Quant à la branche « Restauration et hôtels », elle a enregistré une hausse de 9,9%, après la contraction enregistrée en 2020, en lien avec le retour progressif à

[3] Chiffre communiqué par l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC), courant le mois de février 2022.

une situation normale. La branche des « Postes et télécommunications » (+8,8%) a bénéficié des actions en faveur de la digitalisation de l'économie.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 1,4 point, 1,5 point et 4,3 points.

Du côté des emplois, la croissance en 2021 a été portée par la consommation finale et la Formation Brute de Capitale Fixe (FBCF).

La consommation finale a progressé de 5,3%, tirée par ses deux composantes. La consommation finale publique a augmenté de 8,5%, sous l'effet des actions de soutien de l'État aux ménages impactés négativement par la crise. La consommation finale privée a progressé de 4,8%, en lien avec les revenus générés par les activités économiques et des divers transferts reçus. La FBCF a augmenté de 17,8%. Cette évolution est consécutive à la progression de 29,6% de la FBCF publique, en raison principalement de la mise en œuvre du volet infrastructure du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Quant à la FBCF privée, elle a augmenté de 15,3%, en rapport avec l'amélioration du climat des affaires. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont augmenté de 12,6% et les importations de 16,8% en 2021.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 4,2 points, 4,7 points et -1,7 point.

Le taux d'investissement global en 2021 s'est établi à 27,8% après 25,6% en 2020 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 23,2% contre 20,5% en 2020.

Pour 2022, le taux de croissance est projeté à 5,7% après 7,2% en 2021, en relation avec les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de la résilience de l'économie. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 5,4%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait en hausse de 6,5% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 5,6%.

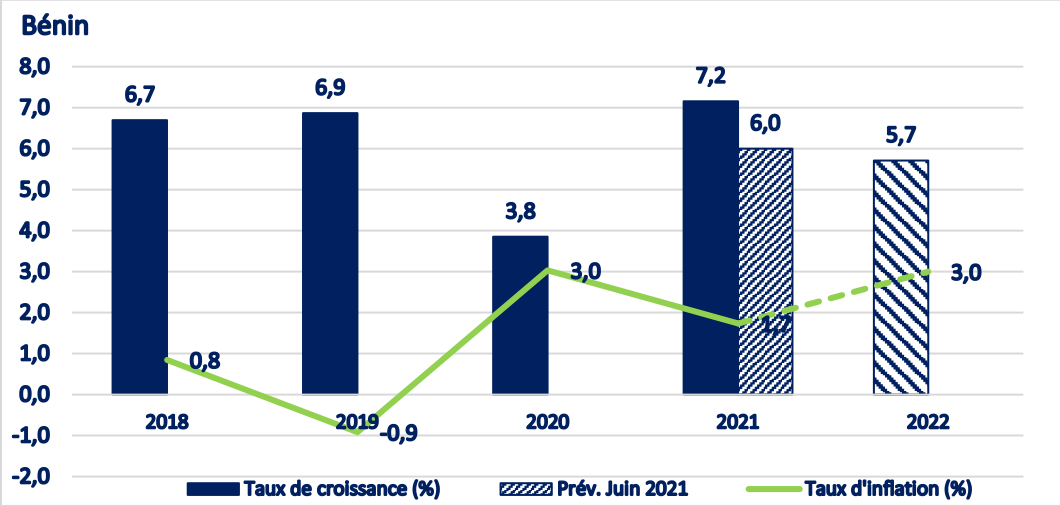
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2022 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,1 point et 3,1 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 3,0%, sous l'effet de la hausse de la composante publique de 8,9%, atténuée par le ralentissement de la composante privée de 2,0%. La FBCF progresserait de 11,9%, en lien avec l'augmentation de 7,5% de la FBCF privée et de 29,6% de la composante publique. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations seraient en hausse, respectivement, de 15,3% et 11,7%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 2,3 point, 3,4 points avec une contribution nulle pour les échanges extérieurs nets.

Le taux d'investissement global en 2022 serait de 27,9% contre 29,0% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 19,1% contre 22,6% en 2021.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2021 s'est affiché à 1,7% contre 3,0% en 2020. Cette hausse s'explique, essentiellement, par l'augmentation des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,8%). Ces hausses ont été atténuées principalement par les baisses des indices de prix des fonctions « Transports » (-3,2%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-1,9%) et « Communications » (-0,6%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,8% contre -0,1% à la même période de 2021. Pour toute l'année 2022, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3%.

Pour atténuer cette hausse des prix, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures à la date du 23 mars pour une durée de trois mois. Il s'agit des mesures suivantes :

- renonciation partielle à la TVA sur le riz importé ainsi qu'à toutes taxes sur le riz et les jus de fruits produits au Bénin. Ainsi, le sac de 50 kg de riz ordinaire passe de 20.500 FCFA à 18.450 FCFA ;
- exonération de la TVA sur les huiles végétales importées ou produites localement. Les prix passent donc de 30.000 FCFA à 25.424 FCFA (soit 1.017 FCFA le litre au détail, au lieu de 1.200 FCFA) pour l'huile de coton locale ; le prix de l'huile de palme raffinée locale passe de 27.500 FCFA à 23.305 FCFA (soit 932 FCFA le litre au détail, au lieu de 1.100 FCFA) ; le prix de l'huile de palme raffinée importée passe de 27.500 FCFA à 23.305 FCFA (soit 932 FCFA le litre au détail, au lieu de 1.100 FCFA) ;
- exonération de la TVA sur la farine de blé importée ou produite localement dont les prix du sac de 50 kg passent respectivement de 25.000 à 20.000 FCFA et de 23.500 à 19.915 FCFA ;
- maintien du prix du pain à 125 FCFA la baguette de 160 g et à150 FCFA pour celui de la baguette de 200 g ;

- mise en œuvre d'un abattement de 50% sur le prix des frets maritimes et de 2/3 pour les frets aériens pour le calcul des droits de douane à liquider ;
- subvention des prix des produits pétroliers pour environ 5 milliards de FCFA par mois ;
- constitution d'un stock de gasoil et maintien de son prix à la pompe à 600 FCFA le litre jusqu'au 30 juin 2022.

Le coût de l'ensemble de ces mesures a été évalué à quatre-vingt (80) milliards.

En mai 2022, le Gouvernement a pris la mesure de plafonner le prix de l'huile végétale raffinée et d'interdire son exportation et sa réexportation.

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, les opérations financières de l'État ont été marquées par une aggravation des déficits, sous l'effet de la hausse des dépenses et prêts nets plus importante que celle des recettes totales et dons.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 7,1% pour représenter 14,1% du PIB contre 14,4% en 2020, impulsés par la hausse des recettes fiscales et des recettes non fiscales, les dons ayant enregistré une contraction. Les recettes fiscales ont progressé de 14,0% en 2021, soit un taux de pression fiscale de 11,0% contre 10,5% en 2020, soutenues par la performance enregistrée au niveau des recettes fiscales intérieures. Cette performance s'explique par les retombées des réformes portant, entre autres, sur les téléprocédures (télé déclaration et télépaiement des impôts et taxes par les grandes et les moyennes entreprises), la réforme des factures normalisées et la déclaration sur le bordereau unique des impôts sur salaires et des cotisations sociales. Les recettes non fiscales se sont accrues de 9,9% pour représenter 2,2% du PIB en 2021 comme en 2020.

Les dons ont reculé de 39,6% en 2021, représentant 0,9% du PIB contre 1,7% en 2020, en rapport avec un effet de base relatif au soutien des partenaires dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 13,3% en 2021 pour s'établir à 19,9% du PIB contre 19,1% en 2020, en lien avec l'augmentation de 4,5% des dépenses courantes et de 29,0% des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes est expliquée par les dépenses engagées au titre des mesures du plan de riposte sanitaire. En effet, les transferts et subventions ont augmenté de 20,1%. La masse salariale a baissé de 2,1% et les intérêts au titre de la dette publique de 24,7%. L'augmentation des dépenses en capital est en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures routières et les investissements dans le cadre de la riposte à la pandémie.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons en 2021 s'est établi à 6,7% du PIB contre 6,4% en 2020. Quant au déficit budgétaire global, dons compris, il est ressorti à 5,7% du PIB contre 4,7% en 2020.

L'encours de la dette publique s'est situé à 49,8%, en progression de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2020. Le service dû de la dette publique totale en 2021 a augmenté de 25,8% et a représenté 52,9% des recettes totales, après 59,5% en 2020. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 63,0%, atténuée par la baisse de 15,7% de sa composante intérieure.

En 2022, les opérations financières de l'Etat se dérouleraient dans un contexte marqué par/ i) la poursuite de la pression inflationniste post-COVID-19 entamée depuis le deuxième semestre 2021 ; ii) les mesures de soutien du Gouvernement à la population face à la cherté de la vie ; iii) l'accord conclu, le 22 avril 2022, entre le Bénin et le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), du Mécanisme Élargi de Crédit (MEC) et des conclusions au titre de l'article IV pour l'année 2022.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 11,7% pour représenter 14,3% du PIB contre 14,1% en 2021, du fait de la hausse des recettes totales, atténuée par la contraction des dons. Les recettes fiscales seraient en hausse de 15,1% pour représenter 11,3% du PIB et les recettes non fiscales baisseraient de 0,1%. Les dons ressortiraient à 92,0 milliards en 2022 comme en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,5% après la hausse de 13,3% en 2021 pour s'établir à 19,8% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 9,0%, sous l'effet principalement de la hausse de la masse salariale de 16,2%, atténuée par la diminution des intérêts de la dette publique de 6,8%. Les dépenses en capital progresseraient de 12,8% en 2022.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 6,4% du PIB contre 6,7% en 2021 et le déficit budgétaire global, dons compris, représenterait 5,5% du PIB contre 5,7% un an plus tôt.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 49,5% du PIB en 2022, après 49,8% en 2021.

2.1.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 597,5 milliards, après 306,9 milliards en 2020, sous l'effet d'une amélioration du solde du compte de capital et une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour se situer à 432,4 milliards en 2021, après 157,3 milliards en 2020, en rapport, notamment, avec l'augmentation du déficit commercial, tirée par la hausse de 26,8% des importations de biens et services, les exportations ayant progressé de 18,8%. La hausse des exportations a résulté, principalement, de celles du coton (+34,9%). Les importations ont augmenté sous l'effet de toutes ses principales composantes, en particulier les produits pétroliers (+55,0%) et les produits alimentaires (+45,2%). Le déficit du compte courant s'est situé à 4,4% du PIB contre 1,7%% en 2020.

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 116,5 milliards en 2021, en augmentation de 13,7% par rapport à 2020, en liaison avec la hausse des dons-projets.

S'agissant du compte financier, les entrées nettes de capitaux ont progressé, en rapport principalement avec l'augmentation des investissements de portefeuille, suite à l'émission en 2021 de deux (2) euro-obligations.

Pour 2022, l'excédent du solde global de la balance des paiements se contracterait pour ressortir à 92,2 milliards contre 597,5 milliards un an plus tôt.

2.1.4. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 2.137,2 milliards à fin décembre 2021, en hausse de 597,5 milliards (+38,8%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2020.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.706,2 milliards, en baisse de 8,1 milliards ou -0,5%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) ont baissé de 123,4 milliards pour s'établir à -71,2 milliards contre 52,3 milliards au 31 décembre 2020. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 115,3 milliards ou 6,9%, pour se situer à 1.777,4 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 3.210,5 milliards, en augmentation de 458,6 milliards ou 16,7% par rapport à fin décembre 2020.

2.1.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti en 2021 à -5,7% contre -4,7% en 2020. Il s'afficherait à -5,5% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,7% en 2021 contre 3,0% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 49,8% en 2021 contre 46,1% en 2020. Le ratio s'établirait à 49,5% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 37,7% contre 43,9% un an plus tôt. Il serait de 38,0% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale** est passé de 10,5% en 2020 à 11,0% en 2021. Le taux serait de 11,5% en 2022.

2.1.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2021 a progressé de 7,2%, en raison de l'atténuation des effets de la crise sanitaire liée au coronavirus et de la poursuite du volet infrastructure du PAG 2016-2021. La dynamique de croissance s'est renforcée dans un contexte de hausse modérée des prix. La situation des finances publiques s'est caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires.

En vue d'améliorer la résilience et conforter la relance de l'économie, les Autorités béninoises sont invitées à :

- renforcer les actions de lutte contre la hausse des prix des denrées de première nécessité et soutenir les ménages les plus vulnérables à travers des transferts monétaires ou des aides ciblées ;
- renforcer le recouvrement des recettes budgétaires à travers notamment, la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;

- prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre efficace du nouvel accord au titre à la fois de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) ;
- assurer une gestion saine et prudente de la dette.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-2,9	-0,5	-4,7	-5,1	-5,7	-5,5
Taux d'inflation	0,8	-0,9	3,0	≤ 3,0	1,7	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	41,1	41,2	46,1	43,7	49,8	49,5
Masse salariale/Recettes fiscales	44,0	41,2	41,7	40,6	37,7	38,0
Taux de pression fiscale	10,2	10,6	10,5	10,4	11,0	11,3
Taux de croissance du PIB	**6,7**	**6,9**	**3,8**	**6,0**	**7,2**	**5,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2021, l'activité économique au Burkina Faso a enregistré une croissance de 6,9%, après le ralentissement de 1,9% observé en 2020. Cette évolution s'explique par la bonne tenue du secteur secondaire et la reprise des activités dans le secteur tertiaire impactées négativement par la COVID-19 en 2020. L'activité s'est déroulée dans un contexte de hausse des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 3,9% contre 1,9% en 2020. Pour l'année 2022, le taux de croissance est projeté à 6,7%.

La situation des finances publiques a été marquée par une augmentation du déficit budgétaire global, qui a représenté 5,9% du PIB en 2021 contre 5,2% en 2020, en lien avec une hausse importante des dépenses. Le déficit budgétaire global s'établirait à 5,1% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le solde du compte courant est ressorti déficitaire de 0,3% du PIB, après l'excédent de +4,2% du PIB enregistré en 2020. Pour 2022, le déficit du compte courant est projeté à 0,7% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 16,9%, pour se situer à 5.585,1 milliards à fin décembre 2021.

2.2.1. PRODUCTION

En 2021, le taux de croissance de l'activité économique a été de 6,9%, après 1,9% en 2020, tiré par les secteurs secondaire et tertiaire, dans un contexte marqué par une situation sécuritaire préoccupante.

Au niveau de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est repliée de 6,4% après une hausse de 6,5% en 2020, du fait de la baisse de 7,5% de la production vivrière et de celle de l'agriculture de rente de 18,4% en rapport avec des conditions climatiques défavorables. Par contre, les activités d'égrenage de coton et d'élevage ont enregistré des hausses respectives de 6,6% et 2,8%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 8,2% en 2021, après 5,8% en 2020, profitant de la poursuite du dynamisme des activités extractives (+7,1%), du regain des activités manufacturières (+10,0%), de la croissance de la production et distribution d'électricité, d'eau, de gaz (+9,7%) et des BTP (+7,9%). La production d'or a atteint 66,9 tonnes en 2021 en hausse de 7,6% par rapport à 2020, avec l'entrée en production des mines de Yimiougou (Nord Gold Yimiougou SA) et de Ouaré (Ouare mining companing). La hausse des BTP s'explique par la poursuite des travaux d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement de pistes rurales dans les treize (13) régions ainsi que des travaux de bitumage, de réhabilitation et de renforcement des voiries urbaines dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Tenkodogo.

Le taux de croissance du secteur tertiaire est ressorti positif de 11,9% en 2021, après un repli de 1,4% en 2020, sous l'effet de la reprise des branches touchées par la COVID-19 en 2020 notamment le tourisme avec le retour des grandes manifestations d'envergure internationale (FESPACO, NAK (Nuits atypiques de Koudougou), Tour du Faso, etc.). Le secteur profite également de la hausse des activités au niveau de l'hôtellerie et restauration (+17,6%), des télécommunications (+13,2%) et de celles de l'administration (+13,0%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de -1,4 point, 1,9 point et 6,4 points.

Du côté de la demande en 2021, la croissance a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 4,0%, sous l'impulsion de la hausse de ses deux composantes de 4,0% respectivement. L'augmentation de la consommation finale publique est en lien avec la poursuite des mesures sociales et l'amélioration des conditions salariales des fonctionnaires. La FBCF s'est accrue de 4,5% en 2021 contre 2,0% en 2020, tirée par l'évolution positive de la FBCF publique de 17,3% qui a été atténuée par la baisse de la FBCF privée de 4,7%. La bonne tenue des investissements publics s'explique notamment par la poursuite des grands chantiers.

Les exportations de biens et services en 2021 ont progressé de 29,7% contre 2,5% en 2020, expliqué essentiellement par la hausse des exportations d'or, de coton, de noix de cajou et de zinc. Les importations ont augmenté de 8,5% après la hausse de 5,3% en 2020 imputable à la progression de la commande en biens d'équipements et intermédiaires.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2021 sont ressorties, respectivement, à 3,4 points, -0,3 point et 3,8 points.

Le taux d'investissement en 2021 s'est établi à 21,1% contre 23,5% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 18,5% en 2021 contre 23,0% en 2020.

En 2022, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 6,7%. La valeur ajoutée du secteur primaire serait de 14,3% sous l'effet de rattrapage, tirée par la hausse de la production vivrière et d'exportation. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 4,1% sous l'effet de la poursuite des activités de construction, la politique de transformation locale des produits agricoles et la promotion du mix-énergétique. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 5,2% tiré principalement par les activités marchandes.

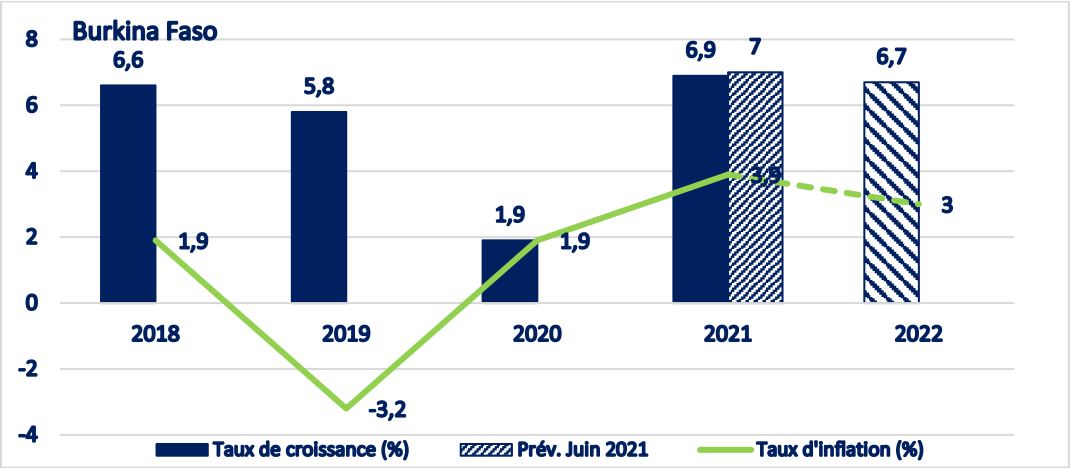
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2022, seraient respectivement, de 2,8 points, 1,0 point et 3,0 points.

Du côté de la demande en 2022, la croissance serait soutenue par la consommation finale et les investissements. La consommation finale totale est attendue à 7,0% comme ses différentes composantes. La FBCF progresserait de 3,6% sous l'effet de la hausse de la FBCF privée de 4,0% et de celle de la FBCF publique de 3,1%. Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 7,9% et les importations de 6,9%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2022 seraient respectivement de 5,8 points, 1,5 point et -0,5 point.

Le taux d'investissement en 2022 s'établirait à 20,0% après 21,1% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 18,7% après 18,5% un an auparavant.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2021 s'est établi à 3,9% contre 1,9% en 2020. Le niveau d'inflation s'explique, essentiellement, par la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+2,0%) et « Enseignement » (+1,5%). Ces hausses ont été atténuées par la baisse de 0,5%de l'indice des prix de la fonction « Transports ».

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 12,3% contre 2,8% à la même période de 2020. Pour toute l'année 2022, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3%.

Afin d'atténuer la tendance haussière de l'inflation, le Gouvernement a pris les mesures suivantes :

- suspension, à partir de février 2022, de l'exportation de farine de mil, de maïs et de sorgho ;
- ouverture des boutiques témoins permettant d'offrir des céréales à prix subventionné à hauteur de 6 000 FCFA le sac de 50kg au profit des personnes défavorisées ;
- approvisionnement des stocks de sécurité et renforcement du contrôle des lieux de stockage ;
- subventionn du gasoil à hauteur de 342 FCFA par litre et du super à hauteur de 240 FCFA par litre.

Les coûts de ces mesures n'ont pas été évalués par le Gouvernement.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, l'exécution des finances publiques a été marquée par la poursuite des efforts visant à contenir les effets de la COVID-19, la lutte contre les attaques terroristes et la mise en œuvre des mesures de renforcement de la cohésion sociale.

Les recettes totales et dons ont progressé de 13,0% pour représenter 20,3% du PIB contre 19,1% en 2020, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales de 24,4%. La pression fiscale a atteint 15,8% contre 13,5% en 2020. La hausse des

recettes fiscales s'explique par les retombées des mesures gouvernementales en faveur de la digitalisation des services des impôts et la bonne tenue de l'activité économique qui s'est traduite par l'augmentation des impôts sur les revenus et les bénéfices et celle de la taxe sur la valeur ajoutée. Quant aux recettes non fiscales, elles ont baissé de 15,8% après le recul de 4,6% en 2020, du fait du repli des encaissements au titre de la vente de la licence 4G. Les dons ont baissé de 13,7% pour représenter 2,4% du PIB contre 3,0% en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont été en hausse de 14,6% pour représenter 26,2% du PIB contre 24,3% en 2020, portée par toutes les composantes. La hausse des dépenses courantes de 8,5% a été soutenue par la progression de la charge d'intérêt sur la dette publique de 37,6% atténuées par la baisse des transferts et subventions. Les dépenses de personnel ont quant à elles stagné. Les dépenses en capital ont augmenté de 29,3% en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris s'est affiché à 5,9% contre 5,2% en 2020. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 8,3% du PIB contre 8,2% en 2020.

L'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal en 2021 s'est situé à 55,4%, en hausse de 8,5 points de pourcentage par rapport à 2020. Le service de la dette publique totale s'est établi à 905,8 milliards en 2021. Il a représenté 48,5% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 85,1% du total du service de la dette publique.

En 2022, les principaux soldes budgétaires s'amélioreraient en raison d'une bonne maîtrise des dépenses totales et prêts nets conjuguée à la hausse des recettes.

Les recettes totales et dons progresseraient de 5,0% contre 13,0% en 2021 pour représenter 19,7% du PIB en 2022, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales seraient en hausse de 2,8% induisant une pression fiscale de 15,0%. Quant aux recettes non fiscales, elles enregistreraient une baisse de 7,8%, après celle constatée en 2020. Les dons ressortiraient à 2,9% du PIB après 2,4% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets en 2022 augmenteraient de 2,2% pour représenter 24,7% du PIB contre 26,2% en 2021, sous l'effet De la hausse de 1,9% des dépenses courantes et de 2,9% des dépenses d'investissement. S'agissant des dépenses courantes, en particulier la masse salariale progresserait de 1,6%. La hausse des dépenses en capital serait le reflet de la réalisation des investissements structurants.

Au total, le déficit budgétaire global en 2022 se situerait à 5,1% du PIB contre 5,9% un an plus tôt et le déficit budgétaire hors dons serait de 8,0% contre 8,3% en 2021.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 53,3% du PIB en 2022, après 55,4% en 2021.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 653,1 milliards contre 476,0 milliards en 2020. Cette évolution s'explique par une augmentation de l'excédent du compte de capital et du compte financier atténuée par une dégradation du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire à -32,6 milliards en 2021, contre un excédent de 427,8 milliards en 2020, en raison du recul des soldes de la balance des biens et services ainsi que des revenus primaires. La balance des biens et services est ressorti déficitaire du fait d'une hausse des importations (+15,2%) nettement plus importante que celle des exportations (+3,0%). Les importations ont été tirées par toutes les rubriques. Les exportations ont profité principalement des ventes de coton (+38,7%) et d'or (+1,2%). Le solde de la balance des revenus primaires a enregistré un recul de 9,1%. Au total, le déficit du compte courant s'est établi à 0,3% du PIB contre un excédent de 4,2% en 2020.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 294,3 milliards en 2021 contre 211,6 milliards en 2020. Le compte financier a connu une hausse des entrées nettes de capitaux, sous l'effet contrasté de l'augmentation des investissements directs ainsi que des autres investissements et d'un recul des investissements de portefeuille.

Pour 2022, il est attendu un excédent du solde global de la balance de paiements de 411,1 milliards contre 653,1 milliards en 2021.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2021, se sont consolidés de 653,1 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2020, pour s'établir à 2.636,8 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 106,5 milliards ou 3,2% par rapport à fin décembre 2020, pour s'inscrire à 3.487,4 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui se situait à 192,4 milliards à fin décembre 2020, s'est contracté de 258,9 milliards, pour s'établir à -66,5 milliards à fin décembre 2021. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 365,4 milliards ou 11,5%, pour ressortir à 3.553,9 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 16,9%, pour se situer à 5.585,1 milliards à fin décembre 2021.

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,9% contre -5,2% en 2020. Il s'établirait à -5,1% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 3,9% contre 1,9% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 55,4% en 2021 contre 46,9% en 2020. Il serait de 53,3% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 52,2% en 2021 contre 65,0% en 2020. Le ratio s'établirait à 51,6% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 15,8% en 2021 contre 13,5% en 2020. Le taux serait de 15,0% en 2022.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En dépit d'un contexte socioéconomique difficile marqué par la persistance de la crise sécuritaire et les conditions climatiques peu favorables, le taux de croissance économique du Burkina Faso en 2021 s'est affiché à 6,9% contre 1,9% en 2020. Le taux d'inflation s'est situé à 3,9%. En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global en lien avec la hausse des dépenses publiques.

Pour renforcer les performances économiques et limiter l'incidence de la crise et la situation géopolitique internationale sur l'économie, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions visant :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- la poursuite des actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes à travers, entre autres, des mesures ciblées pour contenir la hausse des prix ;
- l'intensification des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- la maîtrise du déficit public et une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,3	-3,3	-5,2	-5,2	-5,9	-5,1
Taux d'inflation	1,9	-3,2	1,9	≤ 3,0	3,9	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	37,7	42,1	46,9	46,8	55,4	53,3
Masse salariale/Recettes fiscales	52,2	59,0	65,0	56,5	52,2	51,6
Taux de pression fiscale	15,3	15,2	13,5	16,1	15,8	15,0
Taux de croissance du PIB	**6,7**	**5,7**	**1,9**	**5,6**	**6,9**	**6,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique de la Côte d'Ivoire a enregistré en 2021, un taux de croissance de 7,4% après 2,0% en 2020. Cette performance est la conséquence du redressement de l'économie mondiale qui a favorisé la reprise de l'activité dans tous les secteurs de l'économie. L'activité s'est déroulée dans un contexte inflationniste. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 4,2% en 2021 contre 2,4% en 2020.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2021 a été marquée par une atténuation du déficit budgétaire global qui est passé de 5,6% en 2020 à 5,0% du PIB en 2021. Le déficit budgétaire global est attendu à 4,6% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant en 2021 s'est établi à 3,1% du PIB contre 3,2% en 2020. Il serait de 3,2% en 2022.

La masse monétaire a progressé de 18,7% en glissement annuel, en s'inscrivant à 15.487,4 milliards à fin décembre 2021.

2.3.1. PRODUCTION

En 2021, l'activité économique a connu une reprise après l'impact négatif de la COVID-19 sur les activités observées en 2020. La croissance du PIB a progressé pour se situer à 7,4% après 2,0% en 2020. Cette croissance économique est imputable à la reprise de l'activité dans tous les secteurs de l'économie et plus spécifiquement dans le secteur tertiaire, en lien avec l'atténuation des cas de contaminations de COVID-19 et la levée progressive des mesures de restrictions.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 2,3% après 2,2% en 2020 en relation avec les hausses de l'agriculture d'exportation (+4,9%) et de la pêche (+0,7%) en dépit de la baisse de l'agriculture vivrière et de l'élevage (-0,4%) et de la sylviculture (-23,7%). Cette situation s'explique principalement par la reprise de la demande mondiale pour ce qui concerne la production de rente avec une hausse des cours des matières premières.

Outre la hausse des cours, l'agriculture d'exportation a bénéficié de la normalisation de la commercialisation, de l'entrée en production de nouvelles variétés à haut rendement en ce qui concerne les cacaoyers. Ainsi, les productions de cacao (+2,6%), de noix de cajou (+14,1%), d'huile de palme (+16,9%), d'ananas (+18,6%), de banane dessert (+5,6%), de caoutchouc (+15,7%) et de coton graine (+10,5%) ont connu des hausses. Quant à la production de café (-25,6%), elle a reculé sous l'effet du vieillissement du verger et du désintérêt des paysans. La baisse de la production vivrière est liée, entre autres, à la perturbation des ensemencements intervenue en 2020 du fait notamment, (i) des restrictions de déplacement en 2020 qui ont réduit la main d'œuvre provenant des pays voisins et perturbé les calendriers de mise en culture de certains produits, (ii) des dérèglements climatiques et (iii) du déficit pluviométrique.

L'activité du secteur secondaire a progressé de 4,4% après 1,9% en 2020. Cette situation résulte de la hausse des produits pétroliers (+9,8% en 2021 contre -25,7% en 2020), du dynamisme des BTP (+8,3% 2021 après +5,5% en 2020) et de progression de l'industrie d'extraction minière (+3,2% en 2021 après +6,2% en 2020) atténuée par les baisses observées au niveau de la production de l'industrie agroalimentaire (-2,5% en 2021 contre +5,2% en 2020) et de l'énergie (-5,5% contre +5,6%).

Les activités du BTP ont connu une hausse avec la poursuite et le démarrage des chantiers de construction notamment : (i) le 4ème pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) le pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) le barrage de Gribo popoli, (v) l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, (vi) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (vii) les travaux de réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, (viii) la réhabilitation de la route de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) la construction et la réhabilitation des stades devant accueillir les compétitions de la coupe d'Afrique des Nations de football en 2023 et (x) les travaux d'aménagement de la voie de contournement « Y4».

La progression des produits pétroliers a été soutenue par la vigueur de la consommation intérieure. La baisse de la production d'électricité est en lien avec le repli de la production de source hydraulique dû à la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages hydroélectriques, en raison de la sècheresse survenue en 2020. Elle a également été affectée par la panne intervenue sur les équipements de la centrale thermique d'Azito.

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 9,6% en 2021 après 1,9% en 2020 en lien avec la bonne progression des activités de toutes ses branches. Le transport a connu une hausse de 15,1% contre une baisse de 2,0% en 2020, les télécommunications ont progressé de 11,8% contre 30,3% en 2020, le commerce a connu une reprise avec un taux de croissance de 10,8% contre -2,5% en 2020 et les autres services ont augmenté de 8,0% contre -2,2% en 2020. Cette dynamique est induite essentiellement par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire avec une reprise des activités économiques.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021, ont été, respectivement, de 0,4 point, 0,9 point et 6,1 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance a été tirée principalement par les investissements (+12,5%) et la consommation (+8,6%).

La hausse de la consommation finale résulte de la progression des revenus des ménages avec, entre autres, la reprise d'un certain nombre d'emplois en relation avec l'atténuation des effets de la pandémie ayant favorisé la réouverture de certains commerces restés fermés pendant la crise. Les investissements ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures énumérés ci-dessus.

Au niveau de la demande extérieure nette, les exportations de biens et services ont enregistré une hausse de 10,3% en 2021 après une baisse de 4,2% en 2020, en raison d'une reprise de la vente des produits à l'exportation notamment des produits primaires et des produits miniers. Les importations se sont également affichées en hausse de 12,9% contre une hausse de 7,6% en 2020 en lien avec l'accroissement des volumes achetés de biens intermédiaires, de biens d'équipement et de biens de consommation. En outre, il faut noter la levée progressive des entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la pandémie de COVID-19. Cette situation a favorisé les échanges internationaux de biens et services en 2021.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 6,4 points, 1,9 point et -0,9 point.

Le taux d'investissement global en 2021 est ressorti à 21,6% contre 22,1% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 24,4% contre 23,2% en 2020.

Pour l'année 2022, les projections tablent sur un taux de croissance économique de 6,9%, en lien d'une part, avec la maîtrise de la pandémie de COVID-19, et d'autre part, avec le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 2,0% après 2,3% en 2021 en relation avec le redressement de l'agriculture vivrière (+4,5%) et la hausse de l'agriculture d'exportation (+1,0%). La sylviculture et la pêche progresseraient respectivement de 0,6% et 0,5%.

Le secteur secondaire progresserait de 9,9% contre 4,4% en 2021. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+14,2%), l'énergie (+17,2%), les industries agroalimentaires (+4,8%), les autres industries manufacturières (+6,8%), l'extraction minière (+3,0%) et les produits pétroliers (+9,5%).

Le secteur tertiaire serait en hausse de 7,1% en 2022 après l'augmentation de 9,6% en 2021 grâce à la hausse des transports (+8,2%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+8,1%) et des autres services (+7,4%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau du secteur secondaire.

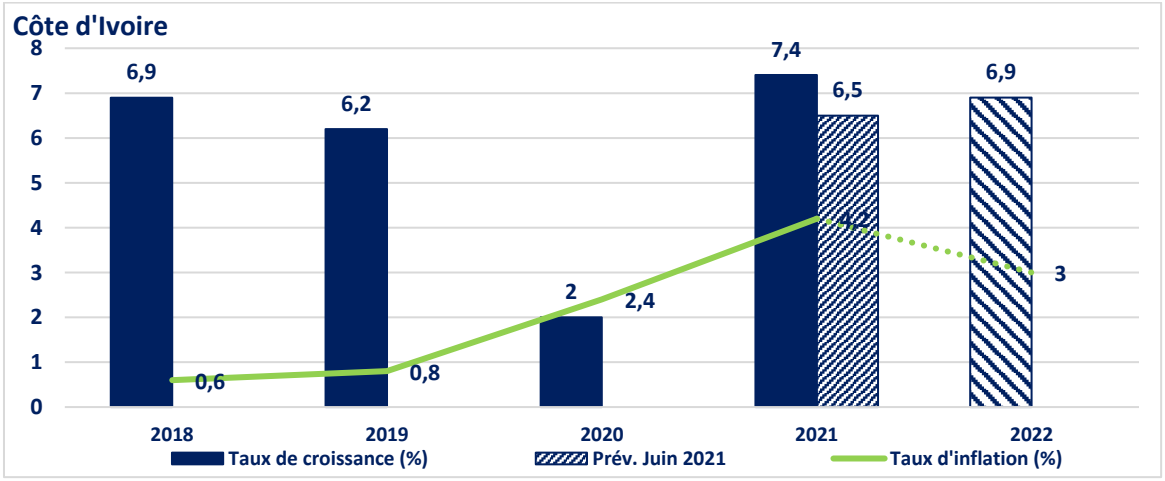
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022, seraient, respectivement, de 0,3 point, 2,0 points et 4,6 points.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait tirée par la poursuite de la reprise de la consommation finale (+4,7%) et la consolidation des investissements (+10,0%).

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 3,5 points, 2,7 points et 0,7 point.

Le taux d'investissement global en 2022 se situerait à 23,7% et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 25,4%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.1. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 4,2% en 2021 contre 2,4% en 2020, en lien, essentiellement, avec le renchérissement des produits comestibles. Les hausses les plus élevées ont été relevées pour les fonctions « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » (+7,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,0%), « Communication » (+3,8%), « Enseignement » (+3,3%), « Transport » (+2,8%) et « Restaurants et hôtels » (+2,5%). La hausse des prix est expliquée notamment par (i) la baisse de la production vivrière, (ii) l'insécurité dans les pays sahéliens qui occasionne des difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraîchers, (iii) l'accroissement des prix à l'importation du poisson (+11,9%) et (iv) la hausse du cours de l'huile de palme sur le marché international.

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation moyen s'est situé à 4,4% contre 3,4% à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Les mesures d'atténuation de la hausse des prix prises par le Gouvernement ivoirien sont :

- subvention partielle des prix des produits pétroliers, notamment le gasoil, pour éviter l'impact sur le coût de la vie, pour un montant d'environ 55 milliards, de janvier à mars 2022 ;
- La subvention additionnelle de 64 milliards FCFA des prix des produits pétroliers, pour le mois d'avril 2022, notamment le gasoil pour éviter un impact sur le coût du transport en commun et des marchandises et sur l'inflation en général ;
- Le plafonnement, sur une période de trois (3) mois, des prix de l'huile de palme raffinée, du sucre, du lait, du riz, de la tomate concentrée, de la viande de bœuf et des pâtes alimentaires ;
- L'élargissement de la liste des produits de grande consommation et services, dont les prix sont réglementés ;
- L'instauration du principe de l'information préalable et de concertation, avant toute augmentation de prix des denrées de grande consommation, pour une période de six (6) mois ;
- La soumission à autorisation des exportations de produits vivriers de grande consommation, notamment la banane plantain, le manioc et dérivés (attiéké, placali), l'igname et le riz local, afin de garantir la desserte des marchés intérieurs ;
- L'allocation d'un appui financier aux acteurs du vivrier afin de faciliter l'approvisionnement des marchés ;
- L'intensification de la communication pour informer les consommateurs sur les prix pratiqués, la disponibilité des produits de grande consommation et l'évolution des cours des produits et intrants sur le marché international ;
- Le renforcement de la surveillance du respect de l'affichage des prix des produits réglementés.

Le coût global de ces mesures a été évalué à 120 milliards sur les quatre (04) premiers mois.

2.3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021 l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Toutefois, le niveau de ces soldes demeure élevé, en lien avec la persistance de l'impact négatif sur les finances publiques des mesures de riposte à la COVID-19 et de relance économique.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 16,1% pour atteindre 15,7% du PIB contre 15,0% en 2020. Cette évolution est rendue possible grâce à un effort de mobilisation de l'ensemble des recettes. Les recettes fiscales ont connu une croissance de 17,0% pour ressortir à 13,0% du PIB contre 12,3% en 2020. La progression des recettes fiscales est attribuable à la reprise de l'activité économique, notamment au retour à la normale des contrôles fiscaux après le ralentissement des activités en 2020 dû à la crise sanitaire mondiale. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont progressé de 16,2% pour représenter 2,2% du PIB contre 2,1% en 2020. Quant aux dons, ils ont chuté de 4,5% pour s'établir à 0,5% du PIB comme en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 11,7% pour représenter 20,7% du PIB contre 20,5% en 2020, tirés aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital.

Les dépenses courantes se sont accrues de 11,2%, sous l'impulsion de la hausse des subventions et autres transferts, notamment ceux relatifs au Plan de soutien à l'économie (+36,1%), des intérêts sur la dette publique (+18,2%) et des dépenses de fonctionnement (+15,7%). Les dépenses de personnel ont progressé de 1,7%. S'agissant des dépenses en capital, elles ont augmenté de 13,0%, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures prévus dans le PND et le renforcement des infrastructures sanitaires.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, s'est établi à -5,0% du PIB en 2021 contre -5,6% en 2020. Le solde budgétaire global hors dons est ressorti à -5,5% du PIB après -6,1% en 2020.

A fin décembre 2021, l'encours de la dette publique totale sur le PIB nominal s'est établi à 51,7% du PIB après 47,6% en 2020. Le service de la dette publique s'est établi à 2132,8 milliards, soit une progression de 10,7% par rapport à 2020. Il a représenté 39,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 50,3% du total du service de la dette publique.

En 2022, il est attendu la poursuite de l'amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les efforts de recouvrement des recettes fiscales et une meilleure maitrise des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 4,5% pour représenter 15,0% du PIB contre 15,7% en 2021. Les recettes fiscales seraient en hausse de 5,4% pour ressortir à 12,5% du PIB.

Les recettes non fiscales baisseraient de 12,8% pour représenter 1,7% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une hausse de 59,7% pour s'établir à 0,7% du PIB contre 0,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 3,6% pour représenter 19,6% du PIB contre 20,7% en 2021. Ils seraient tirés par les dépenses en capital, en hausse de 26,4%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles baisseraient de 4,9%, en liaison, principalement,

avec la diminution des dépenses de fonctionnement (-17,8%) malgré la hausse des intérêts sur la dette publique (+24,5%) et de la masse salariale (+5,3%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 se caractériserait par un solde budgétaire global de -4,6% du PIB contre -5,0% comme en 2021.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 54,4% du PIB en 2022.

2.3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, la balance des paiements s'est caractérisé par une augmentation de l'excédent du solde global qui s'est situé à 1 066,6 milliards contre 607,0 milliards en 2020. Cette évolution est en rapport avec la bonne tenue des comptes de capital et financier dont l'effet a été atténué par l'aggravation du déficit du compte courant.

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour ressortir à 1.223,0 milliards contre 1.136,4 milliards en 2020, en raison notamment de la détérioration des soldes des balances des revenus primaires et secondaires, atténuée par l'augmentation de l'excédent du solde de la balance des biens et services. L'augmentation de 8,0% du solde excédentaire de la balance des biens a été atténuée par la hausse de 8,8% du déficit de la balance des services. Les exportations de biens ont progressé de 16,9% tirant profit des ventes des principaux produits, en particulier, le cacao en fèves (+9,7%), le cacao transformé (+10,2%), le coton (+49,5%), le caoutchouc (+50,6%), le pétrole (+58,3%) et la noix de cajou (+23,7%). Au total, le déficit courant s'est affiché à 3,1% du PIB en 2021 contre 3,2% en 2020.

Le solde excédentaire du compte de capital a augmenté de près de 60 milliards pour se situer à 160,3 milliards en 2021. S'agissant du compte financier, il a bénéficié, principalement, de l'augmentation des flux nets entrants au titre des investissements de portefeuille en rapport avec l'émission d'euro-obligations d'un montant net de 607,9 milliards.

Pour 2022, l'excédent du solde global de la balance des paiements se réduirait pour ressortir à 544,5 milliards contre 1.066,6 milliards un an plus tôt.

2.3.4. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont améliorés de 1.066,6 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 4.206,3 milliards à fin décembre 2021.

L'encours des créances intérieures s'est situé à 13.761,8 milliards, en hausse de 1.721,4 milliards ou 14,3% par rapport à fin décembre 2020. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est contracté de 705,8 milliards, pour se chiffrer à 4.614,6 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 1.015,5 milliards ou 12,5%, pour s'établir à 9.147,2 milliards.

La masse monétaire a progressé de 18,7% en glissement annuel, en s'inscrivant à 15.487,4 milliards à fin décembre 2021

2.3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,0% contre -5,6% en 2020. En 2022, il se situerait à -4,6% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 4,2% contre 2,4% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** est ressorti à 51,7% contre 47,6% en 2020. En 2022, il est projeté à 54,4% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 36,5% contre 42,0% en 2020. En 2022, il s'établirait à 36,4% ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 13,0% contre 12,3% en 2020. Il est projeté à 12,5% en 2022.

2.3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2021, l'économie ivoirienne a connu une reprise après le ralentissement du rythme de croissance observé en 2020. Le taux de croissance est ressorti à 7,4%, contre 2,0% en 2020.

Les performances devraient se consolider en 2022 en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Pour maintenir l'économie sur un sentier de croissance durable et atteindre les objectifs de développement, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les actions de diversification de l'économie avec le renforcement de la transformation des produits locaux ;
- l'intensification des mesures d'atténuation de la hausse des prix notamment pour ce qui concerne les biens de première nécessité ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires à travers notamment, la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-2,9	-2,3	-5,6	-5,5	-5,0	-4,6
Taux d'inflation	0,6	0,8	2,4	≤3,0	4,2	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	36,0	38,8	47,6	51,0	51,7	54,4
Masse salariale/Recettes fiscales	41,8	40,5	42,0	38,9	36,5	36,4
Taux de pression fiscale	12,0	12,3	12,3	12,2	13,0	12,5
Taux de croissance du PIB	**6,9**	**6,2**	**2,0**	**6,5**	**7,4**	**6,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2021, l'activité économique a progressé de 6,4% après 1,5% en 2020, en lien avec la bonne orientation de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,3% contre 1,5% en 2020. Pour 2022, le taux de croissance économique s'établirait à 3,6%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2021 est caractérisée par une réduction du déficit global à 7,4% du PIB contre 9,3% en 2020. Le déficit global est projeté à 5,1% du PIB en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit en 2021 pour se situer à 1,5% contre 2,5% en 2020. Pour 2022, le déficit courant est prévu à 1,8% du PIB.

La masse monétaire s'est accrue de 20,9%, comparée à fin décembre 2021, pour se chiffrer à 482,6 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2021, l'activité économique a progressé de 6,4%, après 1,5% en 2020 (cf. graphique 5). Cette évolution s'explique par la hausse de la valeur ajoutée de tous les secteurs de l'économie.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance a été de 5,4% contre 3,2% en 2020, en liaison avec la hausse de 9,0% de la production de la noix cajou et de 6,0% de la production vivrière. L'augmentation de la production vivrière est en lien avec les bonnes conditions climatiques conjuguées aux mesures prises par le Gouvernement pour soutenir la production. Il s'agit, entre autres, de la distribution de semences, de kits de petits matériels, des insecticides et de tracteurs agricoles aux producteurs. Les branches de l'élevage et de la pêche ont également enregistré des croissances en 2021.

Le secteur secondaire a affiché une croissance de 5,7% en 2021 contre 1,1% en 2020. Cette performance s'explique par la progression dans tous les sous-secteurs, dont notamment ceux de l'industrie agroalimentaire et de l'électricité et eau. L'amélioration de l'approvisionnement en électricité et en eau de la ville de Bissau avec l'extension du réseau pour les villes de Safim, Bôr et Prabís a augmenté la quantité d'électricité distribuée de 17 MWh à 24 MWh.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 7,3% en 2021 après une hausse de 0,4% en 2020, en lien avec la reprise de l'activité économique, après le choc lié à la COVID-19. Le bon déroulement de la campagne de noix de cajou a soutenu les branches des transports et du commerce qui ont enregistré des progressions respectives de 4,7% et 11,5% après les baisses constatées en 2020.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 1,9 point, 0,8 point et 3,7 points.

Du côté de la demande, la croissance a été marquée par un rebond dans l'ensemble des composantes. La consommation finale a progressé de 7,3%, sous l'effet de sa composante privée (+7,3%) et de la composante publique (+7,5%). La FBCF a enregistré une hausse de 4,7% en 2021, en lien avec l'augmentation de 11,7% de la FBCF privée, la FBCF publique s'étant contractée de 7,5%. Les exportations ont affiché une croissance de 25,8%, sous l'effet de la performance de la filière cajou, dont les exportations ont augmenté de 80,0%. Les importations ont progressé de 15,4%,

après une baisse de 15,5% en 2020, sous l'action des achats de produits alimentaires et d'autres produits de consommation ainsi que de matériaux de construction.

Au total, en 2021, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB se sont établies, respectivement, à 6,1 points, 2,7 points et -2,4 points.

En 2021, le taux d'investissement global s'est établi à 22,3% contre 24,1% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute est passé de 21,9% en 2020 à 23,9%.

Pour l'année 2022, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 4,6% contre 6,4% en 2021. L'activité économique serait soutenue par la bonne orientation de la production de cajou ainsi que par la hausse de l'investissement public.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 5,0% contre 5,4% en 2021, en lien avec la bonne tenue de la production vivrière et la poursuite des projets en cours dans les secteurs financés, particulièrement, par la BOAD, l'Union européenne et le FIDA.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 2,8% après 5,7% en 2020, en rapport avec la bonne tenue de la plupart des branches, à l'exception des « industries agroalimentaires » et de « l'électricité, eau et assainissement ».

Le secteur tertiaire croîtrait de 4,8% en 2022 après 7,3% en 2021. Cette évolution serait soutenue par les activités commerciales, de transport et des services financiers.

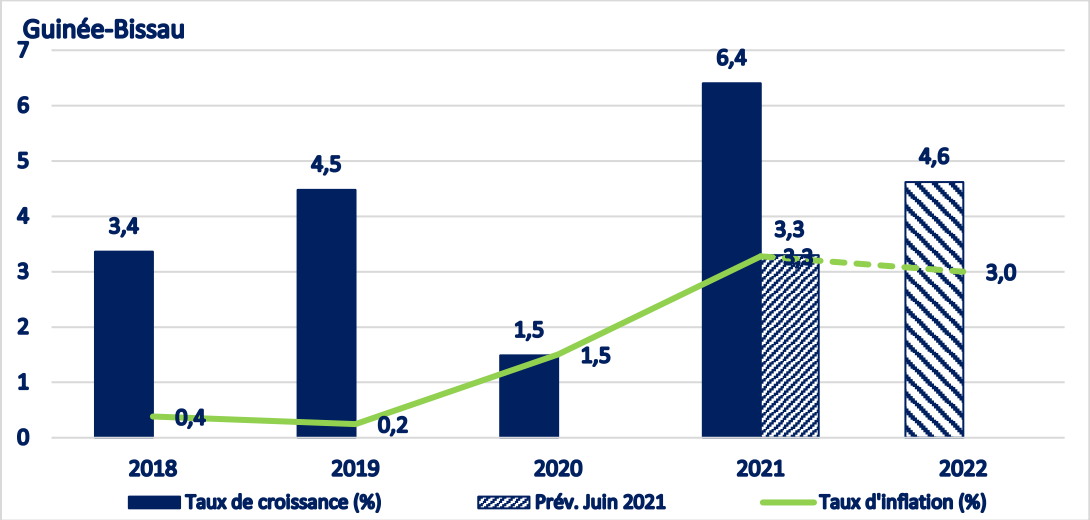
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 1,8 point, 0,4 point et 2,6 point.

Du côté de la demande en 2022, la croissance serait tirée essentiellement par la FBCF qui progresserait de 13,1% sous l'effet, principalement, de la composante privée, en hausse de 13,0%, celle publique étant projetée en progression de 13,5%. Les exportations baisseraient de 5,3%, en lien avec la bonne orientation du commerce de cajou, les importations augmentant de 4,0%. La consommation finale augmenterait de 1,6%, en relation avec la hausse de sa composante privée (+2,2%), atténuée par la baisse de la composante publique (-0,4%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2022 s'établiraient, respectivement, à 1,3 point, 5,2 point et -1,9 point.

Le taux d'investissement global en 2022 s'établirait à 22,3% après 21,4% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 27,2% contre 23,9% en 2021.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,3% en 2021 contre 1,5% en 2020. Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+2,2%), « Enseignement » (+0,8%) et « Santé » (+0,7%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des niveaux de prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,7%), « Communication » (-0,1%) et « Loisirs et culture » (-0,1%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation moyen s'est situé à 6,8% contre 1,1% à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Afin d'atténuer la tendance haussière de l'inflation, le Gouvernement a pris la mesure, le 22 avril 2022, consistant à la fixation des prix plafonds du sac de riz de 50 kg, du sac de sucre de 50 kg et du sac de farine de blé de 50 kg.

Le coût global de ces mesures reste à déterminer.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit global, du fait de l'atténuation des effets de la crise sanitaire.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 7,0% pour se situer à 14,4% du PIB en 2021 contre 14,7% en 2020, en lien avec la reprise économique. Les recettes fiscales ont progressé de 36,4%, induisant un taux de pression fiscale de 9,3% contre 7,4% en 2020. Par contre, les recettes non fiscales ont baissé de 50,7%, du fait du retard accusé dans le décaissement des ressources dans le cadre de la compensation de l'accord de pêche avec l'Union européenne. Les dons ont augmenté de 2,9%, soutenus par les appuis budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 1,0% pour représenter 21,8% du PIB en 2021 contre 24,0% en 2020 sous l'effet principalement des dépenses courantes.

Ces dernières ont progressé de 2,0% en rapport principalement avec la hausse de la masse salariale. En effet, la masse salariale a augmenté de 3,2% sous l'impulsion de la régularisation des salaires du personnel de santé, de la mise en place des plans de carrière des enseignants et la reclassification de certaines catégories de fonctionnaires. Les intérêts sur la dette publique ont progressé de 11,4%.

Les dépenses en capital ont enregistré une contraction de 9,0% pour se situer à 6,5% du PIB contre 7,8% une année une année plutôt. Cette baisse est imputable aussi bien aux dépenses d'investissement financées sur ressources propres (-28,0%) qu'aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures (-5,9%)

Au total, en 2021, il s'est dégagé un solde budgétaire global, dons compris, de -7,4% du PIB contre -9,3% en 2020. En ce qui concerne le solde budgétaire global hors dons, il est ressorti à -11,0% du PIB contre -13,1% en 2020.

En 2021, le taux d'endettement s'est établi à 74,1% contre 69,9% en 2020, soit une progression de 4,2 points de pourcentage. Le service de la dette publique s'est élevé à 69,9 milliards, en baisse de 23,2% par rapport à 2020. Il a représenté 58,6% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 69,4% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique totale.

Pour 2022, les recettes totales et dons augmenteraient de 17,4% et représenteraient 15,9% du PIB. Cette progression serait portée, notamment, par la hausse des recettes fiscales de 8,3% qui représenteraient 9,4% du PIB. Les recettes non fiscales progresseraient de 79,5% et les dons de 13,7%.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 2,4%, après un recul de 1,0% en 2021. Les dépenses courantes se contracteraient de 2,3%. Cependant, la masse salariale et les intérêts de la dette publique augmenteraient respectivement de 15,3% et de 1,2%. Concernant les dépenses en capital, elles seraient en hausse de 15,5%.

En conséquence, le déficit budgétaire global, dons compris, se réduirait pour se situer à 5,1% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -8,9% du PIB.

Le taux d'endettement en 2022 serait de 73,9% après 74,1% en 2021.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, la balance des paiements s'est caractérisée par un excédent du solde global de 60,4 milliards, après 52,6 milliards en 2020. Cette évolution provient de la bonne orientation des comptes courant et de capital face au recul du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est réduit pour ressortir à 15,2 milliards en 2021, après 22,7 milliards en 2020, sous l'effet de l'amélioration du solde des biens et services. Le déficit commercial s'est amoindri, en liaison avec une augmentation des exportations (+38,7%) plus importante que celle des importations (+18,6%). Les exportations ont profité des ventes de noix d'anacarde (+43,0%). La hausse des importations est soutenue principalement par les achats de produits pétroliers (+53,8%) et des biens d'équipement (+16,9%). Le déficit courant s'est situé à 1,5% du PIB contre 2,5% en 2020.

La bonne tenue du compte de capital provient des entrées nettes au titre des dons-projets. En revanche, le compte financier a subi les effets du recul de 28,9% des investissements de portefeuille.

Pour 2022, l'excédent du solde global de la balance des paiements se réduirait pour ressortir à 30,2 milliards contre 60,4 milliards en 2021.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets (AEN) sont ressortis à 330,7 milliards à fin décembre 2021, en hausse de 60,4 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2020, essentiellement en lien avec la consolidation de 54,6 milliards des AEN de la BCEAO.

Les créances intérieures se sont consolidées de 33,4 milliards ou 17,2% sur un an, pour s'établir à 227,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC a augmenté de 26,2 milliards, passant de 47,2 milliards à fin décembre 2020 à 73,4 milliards à fin décembre 2021. Les créances sur l'économie ont augmenté de 7,3 milliards (+5,0%), pour se situer à 154,4 milliards en décembre 2021 contre 147,1 milliards à fin décembre 2020.

La masse monétaire s'est accrue de 20,9%, comparée à fin décembre 2021, pour se chiffrer à 482,6 milliards.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021 se présentent comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établit à -7,4% contre -9,3% en 2020. Il serait de -5,1% en 2022 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressort à 3,3% contre 1,5% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établit à 74,1% contre 69,9% en 2020. Il est projeté à 73,9% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** se situe à 59,1% contre 78,1% en 2020. Le ratio serait de 63,0% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établit à 9,3% contre 7,4% en 2020. Le taux est attendu à 9,4% en 2022.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2021, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 6,4% contre 1,5% en 2020, du fait de l'atténuation des effets de la COVID-19. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une amélioration du solde budgétaire global, en lien avec un accroissement des recettes plus important que celui des dépenses. Toutefois, le niveau du solde budgétaire demeure élevé.

En vue de conforter la reprise et assurer la consolidation budgétaire à partir de 2024, les Autorités bissau-guinéennes sont invitées à mettre en œuvre les actions suivantes :

- poursuivre les efforts en vue de parvenir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier appuyé par le FMI, à l'issue du Staff Monitored Programm (SMP) en cours avec le FMI ;

- promouvoir la diversification de la base productive afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou, avec un accent particulier sur le développement de la production vivrière ;
- poursuivre le renforcement du réseau routier et la réhabilitation des pistes rurales afin de faciliter l'écoulement des produits vivriers ;
- poursuivre le processus de restructuration du secteur de l'énergie et de la société de production d'énergie électrique ;
- améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en place de la TVA, la modernisation des administrations fiscale et douanière ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption ;
- assurer une gestion saine et prudente de l'endettement public.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,3	-3,6	-9,3	-4,5	-7,4	-5,1
Taux d'inflation	0,4	0,2	1,5	≤3,0	3,3	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	44,4	61,1	69,9	52,8	74,1	73,9
Masse salariale/Recettes fiscales	47,7	57,5	78,1	61,0	59,1	63,0
Taux de pression fiscale	9,1	8,9	7,4	9,3	9,3	9,4
Taux de croissance du PIB	**3,4**	**4,5**	**1,5**	**3,3**	**6,4**	**4,6**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév juin 2021 ; Réal : Réalisations)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2021, le taux de croissance s'est établi à 3,1% contre -1,2% en 2020. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de pressions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,9% en 2021 contre 0,5% en 2020. Pour 2022, le taux de croissance serait de 2,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2021 a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global qui est passé de 5,5% du PIB en 2020 à 4,9% en 2021, en liaison avec une progression des recettes publiques plus importante que celle des dépenses. Le déficit budgétaire global serait de 4,5% en 2022.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est aggravé en 2021 pour se situer à 7,3% du PIB contre 2,2% en 2020. Pour 2022, le déficit courant serait de 6,4%.

La masse monétaire a progressé de 18,1%, pour ressortir à 4.320,0 milliards à fin décembre 2021.

2.5.1. PRODUCTION

En 2021, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 3,1% contre -1,2% en 2020. L'activité économique demeure fragilisée par les répercussions de la crise sanitaire et les effets néfastes de la crise sécuritaire. Tous les secteurs ont contribué à la croissance en 2021.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 4,1% en 2021 contre une baisse de 4,3% en 2020. Cette situation s'explique principalement par la reprise de la production cotonnière. Celle-ci a atteint 760.000 tonnes en 2021, après une chute de 77,7% un an plus tôt. La production céréalière a, quant à elle, connu une baisse de 10,5% par rapport à la campagne précédente. Cette baisse s'explique par la mauvaise répartition des pluies, le faible taux de couverture des engrais subventionnés, le retard dans la mise à disposition de ces engrais et la situation sécuritaire.

L'activité du secteur secondaire a augmenté de 9,4% contre une baisse de 0,1% en 2020. Cette hausse est imputable à celle des productions des sous-secteurs « Energie et eau » et « BTP » qui ont connu des hausses respectives de 7,2% et 2,9%. Les productions des industries extractives (activités extractives et métallurgie fonderie- or) et industries manufacturières (Industries agroalimentaires, textiles, autres industries) ont, quant à elles, tout comme en 2020 connu des baisses respectives de 2,9% et 1,6%.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 0,2% en 2021 contre 0,3% en 2020. En dépit de la reprise des activités constatée en 2021, ce secteur a été fortement impacté par les répercussions de la crise sociopolitique et les effets de la crise sécuritaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021, ont été, respectivement, de 1,3 point, 1,7 point et 0,1 point.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par les investissements et la consommation finale.

Les investissements ont augmenté de 4,7%, en liaison avec la hausse de la FBCF publique de 4,5% et de celle de la FBCF privée de 4,9%. La consommation finale a

augmenté de 3,4% sous l'effet de la hausse de ses deux composantes. La consommation finale de l'administration publique a progressé de 5,6% tandis que celle des ménages a connu une hausse de 3,0% en rapport avec l'amélioration de leurs revenus tirés de la bonne campagne cotonnière.

S'agissant des échanges extérieurs en 2021, les exportations de biens et services ont accusé une baisse de 1,0% après une hausse de 0,5% en 2020 tandis que les importations de biens et services ont augmenté de 14,1% après une recul de 2,9% en 2020.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 3,3 points, 4,6 points et -4,8 points.

Le taux d'investissement s'est établi en 2021 à 23,4% contre 16,5% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 10,9% en 2021 contre 10,8% un an plutôt.

Pour l'année 2022, la croissance économique du Mali serait de 1,9%, portée par la hausse des activités dans les secteurs primaire et secondaire.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,9% après la hausse de 4,1% observée en 2021 porté par la bonne tenue de la production de « l'or blanc ». La production cotonnière, qui a connu une reprise en 2021, progresserait de 6,6% en 2022 pour atteindre 810 000 tonnes.

L'activité du secteur secondaire connaitrait une hausse de 6,1% après celle de 9,4% enregistrée en 2021. Le secteur minier devrait connaitre une hausse de sa production en 2022. Le secteur secondaire, bien qu'ébranlé par la crise, serait soutenu en 2022 par les investissements publics visant notamment, à construire de nouvelles infrastructures routières et aéroportuaires ; ce qui relancerait les BTP.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait en baisse de 1,4% après la hausse de 0,2% en 2021, en lien avec les sanctions imposées au pays.

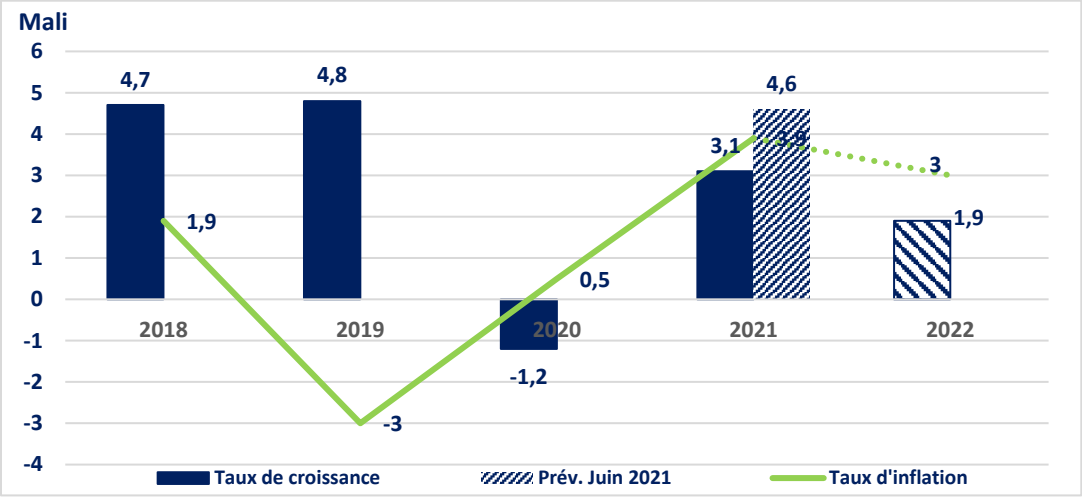
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 1,6 point, 1,2 point et -0,8 point.

Du côté de la demande, la croissance en 2022 serait tirée par l'ensemble de ses composantes. La consommation finale augmenterait de 4,3%, tirée par la consommation publique (+6,0%) et la consommation privée (+4,0%). La hausse de la consommation privée s'explique par la bonne tenue de la production cotonnière qui permettrait l'augmentation des revenus des ménages. La formation brute de capital fixe progresserait de 5,3%. Sa composante privée augmenterait de 5,5% et celle publique de 5,0%. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 5,1% tandis que les importations connaitraient une hausse de 1,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 4,2 points, -2,5 points et 0,3 point.

Le taux d'investissement s'établirait à 23,1% en 2022 après 23,4% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 11,1% contre 10,9% en 2021.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,9% en 2021 contre 0,5% en 2020, imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,0%), « santé » (+8,1%), « Communication » (+3,3%), « Loisir et culture » (+21,5%), « Enseignement » (+4,4%) et « restaurant et hôtel » (+2,4%). Seule la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres » a connu une baisse du niveau de prix de 1,0%.

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 8,7% contre 3,1% à la même période de 2021. Pour l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Les mesures d'atténuation de la hausse des prix prises par le Gouvernement malien portent sur :

- l'abandon de la TVA sur l'importation de la farine de blé pour ramener le prix de la baguette de pain de 300 g à 250 FCFA ;
- l'exonération de la TVA applicable aux importations et aux achats locaux de graines de coton des unités industrielles de production d'huile alimentaire ;
- l'application d'un prix plafond du riz consécutivement à la baisse de la base taxable de 50% au cordon douanier à l'importation du riz brisé non parfumé ;
- la subvention du prix de la viande ;
- la réduction, à partir du mois de février 2022, de la base taxable du sucre de 50% à l'importation et la fixation à 600 FCFA le Kg de sucre pour une période de 6 mois (jusqu'en juillet 2022).

Le coût global de ces mesures n'a pas été évalué au préalble.

2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global en lien avec l'atténuation de l'impact négatif de la crise sanitaire de COVID-19 sur les finances publiques.

Les recettes totales et dons ont progressé de 13,9% en 2021, pour représenter 22,2% du PIB contre 20,6% en 2020.

Les recettes fiscales ont baissé de 3,2% pour représenter 14,3% du PIB contre 15,6% en 2020. En dépit du contexte sociopolitique, des efforts se poursuivent en vue d'une mobilisation optimale des recettes fiscales. Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre des réformes visant la réduction progressive des exonérations, l'amélioration de la performance de l'administration fiscale, douanière et domaniale avec pour finalité l'élargissement de l'assiette fiscale, l'augmentation du rendement de la TVA et l'opérationnalisation de la fiscalisation du secteur agricole.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 81,1% pour représenter 1,1% du PIB en 2021 contre 0,7% en 2020. Les dons ont progressé pour représenter 1,9% du PIB contre 1,1% en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 9,7% en 2021 pour représenter 27,1% du PIB contre 26,1% en 2020, en lien avec la hausse des dépenses courantes et celle des dépenses d'investissement.

La hausse des dépenses courantes de 10,3% en 2021 s'explique par l'augmentation des dépenses de personnel de 22,3% et des intérêts dus au titre de la dette publique de 14,2%. L'augmentation des dépenses de personnel est imputable à la mise en œuvre des différentes conventions conclues entre le Gouvernement et les différents syndicats et aux divers recrutements dans l'administration publique.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, a été réduit, passant de 5,5% du PIB en 2020 à 4,9% en 2021. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 6,6% en 2020 à 6,8% en 2021.

En 2021, l'encours de la dette publique s'est établi à 50,6% du PIB contre 47,3% en 2020. Il est composé de 42,1% de dette intérieure et de 57,9% de dette extérieure. Le service de la dette publique s'est établi à 682,1 milliards contre 809,9 milliards en 2020, soit une baisse de 15,8%. Le service a représenté 29,5% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 500,3 milliards, soit 73,3% du total du service de la dette publique.

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui passerait de 4,9% du PIB en 2021 à 4,5%.

Les recettes totales et dons baisseraient de 2,5% pour représenter 20,3% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 5,1% pour se situer à 14,1% du PIB. Les recettes non fiscales baisseraient pour représenter 0,7% du PIB. Les dons baisseraient également pour représenter 0,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en recul de 2,6% en 2022 pour représenter 24,8% du PIB. Cette évolution résulterait de la baisse des dépenses d'investissement de 16,0% atténuée par la hausse de 4,4% des dépenses courantes.

En 2022, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 53,1%.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit de 57,8 milliards, après un excédent de 450,8 milliards en 2020, du fait de la forte aggravation du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant s'est aggravé de 558,7 milliards pour se situer à 777,2 milliards en 2021 contre 233,4 milliards en 2020, en relation avec la détérioration du solde de la balance commerciale qui est passé d'un excédent de 290,1 milliards en 2020 à un déficit de 260,4 milliards en 2021. Le déficit du compte des biens porte l'empreinte de la hausse des importations (+23,2%) nettement plus importante que celle des exportations (+1,1%). L'excédent du solde du compte des revenus secondaires a augmenté sous l'effet de l'accroissement des appuis budgétaires et des envois de fonds des migrants. Au total, le déficit courant en 2021 est ressorti à 7,3% contre 2,2% en 2020.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 197,0 milliards, après celui de 126,5 milliards un an plus tôt, en lien avec l'augmentation des dons-projets. L'augmentation des entrées nettes de capitaux au titre des investissements directs a soutenu le compte financier.

Pour 2022, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 28,5 contre un déficit de 57,8 milliards un an plus tôt.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont établis à 971,1 milliards à fin décembre 2021, en baisse de 57,8 milliards par rapport à fin décembre 2020, reflétant le repli de 101,0 milliards des actifs extérieurs nets des banques, atténué par la progression de 43,2 milliards de ceux de la Banque Centrale.

Les créances intérieures ont augmenté de 606,9 milliards ou 18,0% pour s'établir à 3.981,1 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, se sont renforcées de 185,1 milliards, pour ressortir à 750,3 milliards à fin décembre 2021. L'encours des créances sur l'économie a augmenté de 421,8 milliards ou 15,0% pour s'établir à 3.230,7 milliards.

La masse monétaire a progressé de 18,1%, pour ressortir à 4.320,0 milliards à fin décembre 2021.

2.5.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -4,9% contre -5,5% en 2020. Il est attendu à -4,5% en 2022 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 3,9% contre 0,5% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;

- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 50,6% contre 47,3% en 2020. Il est projeté à 53,1% en 2022 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 49,9% contre 39,5% en 2020. Il se situerait à 52,7% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,3% en 2021 contre 15,6% en 2020. Le taux serait de 14,1% en 2022.

2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2021, l'activité économique a connu une croissance de 3,1%, en lien avec la hausse des activités dans tous les secteurs de l'économie. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une réduction du déficit budgétaire global qui est passé de 5,5% en 2020 à 4,9% du PIB.

En 2022, l'activité économique connaitrait un taux de croissance estimé 2,0%. Le déficit budgétaire se réduirait pour se situer à 4,5% du PIB. Pour consolider cette situation, les Autorités maliennes sont invitées à poursuivre les actions ci-après :

- la création des conditions pour la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des biens et des personnes ainsi que la normalisation de la vie sociopolitique ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures en charge de la gestion de la dette publique, principalement, en matière d'analyse de viabilité de la dette (AVD) et de gestion des risques sur le portefeuille ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures par l'élargissement de l'assiette fiscale et la modernisation de l'administration de l'impôt ainsi que la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- la maitrise des dépenses courantes, notamment des dépenses de personnel ;
- la mise en œuvre du Programme Economique et Financier 2019-2022 appuyé par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,7	-1,7	-5,5	-5,5	-4,9	-4,5
Taux d'inflation	1,9	-3,0	0,5	≤ 3,0	3,9	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	36,9	40,6	47,3	46,7	50,6	53,1
Masse salariale/Recettes fiscales	41,8	33,0	39,5	46,5	49,9	52,7
Taux de pression fiscale	11,9	15,4	15,6	15,1	14,3	14,1
Taux de croissance du PIB	**4,7**	**4,8**	**-1,2**	**4,6**	**3,1**	**2,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : Réalisations)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2021, le taux de croissance économique du Niger a été de 1,3% contre 3,6% l'année précédente, du fait de la forte baisse de la production céréalière. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8% en 2021 contre 2,9% en 2020. Pour l'année 2022, le taux de croissance est projeté à 7,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une détérioration du solde global, dons compris, qui est passé de -5,3% du PIB en 2020 à -5,9% en 2021. Le déficit budgétaire global se situerait à 6,6% du PIB en 2022.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant est passé de 13,2% du PIB en 2020 à 14,9% en 2021. Il est attendu à 15,4% du PIB en 2022.

Comparée à décembre 2020, la masse monétaire a enregistré une hausse de 9,7%, en ressortant à 1.663,8 milliards à fin décembre 2021.

2.6.1. PRODUCTION

En 2021, l'économie nigérienne a enregistré un taux de croissance de 1,3% contre 3,6% en 2020, en rapport avec la baisse de la production céréalière conjuguée aux effets négatifs de la crise sanitaire et de la persistance de la crise sécuritaire (cf. graphique 7). Ce ralentissement de l'économie a été atténué par la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire.

Au niveau de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire a baissé de 4,5% en 2021 après une hausse de 7,7% en 2020, en raison de la contreperformance de la production agricole qui a pâti de la chute de 39,0% de la production céréalière, notamment celle de mil, de sorgho, de riz, de niébé et d'arachide. Cette contreperformance a été atténuée par les hausses de la production d'oignon de 8,5% et des cultures irriguées de 11,9%. Par ailleurs, avec l'accalmie retrouvée autour du lac Tchad, l'élevage, la pêche ont progressé respectivement de 4,7% et 5,0%.

Le taux de croissance du secteur secondaire en 2021 a augmenté de 4,1% après 1,7% en 2020, profitant des hausses de 3,7% des activités de fabrication, de 8,4% de la production énergétique et de 9,1% de la construction. La bonne tenue des activités de fabrication s'explique par l'augmentation de la production de la nouvelle cimenterie. La réalisation des infrastructures socioéconomiques continue de porter la dynamique des activités des BTP. Quant à la production d'uranium et celle du pétrole brut, elles ont enregistré des contreperformances.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 5,0% après 1,1% en 2020, soutenue par toutes ses branches notamment les activités commerciales (+2,9%) et le transport (+9,0%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2021 ont été, respectivement, de -1,7 point, 0,9 point et 2,1 points.

Du côté de la demande en 2021, la croissance a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 2,0% contre 3,5% en 2020, en rapport avec la hausse de 3,7% de la consommation finale publique et de 1,5% de celle des ménages. La FBCF a augmenté de 4,2%, soutenue par la hausse de 4,8% de la FBCF privée et la progression de 3,3% de la FBCF publique en lien avec la poursuite des travaux d'infrastructures socioéconomiques. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations ont augmenté de 0,5% en rapport avec la

hausse des ventes d'or. Les importations se sont accrues de 7,0%, en lien avec les achats de produits alimentaires et de biens intermédiaires.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2021 se sont établies, respectivement, à 1,7 point, 1,3 point et -1,7 point.

Le taux d'investissement global s'est situé à 32,0% en 2021 contre 31,1% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 15,5% contre 15,6% en 2020.

En 2022, l'économie nigérienne retrouverait son dynamisme d'avant crise. Le taux de croissance économique serait de 7,0%, en liaison avec la bonne orientation de l'ensemble des secteurs d'activité.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,4%, induite notamment par la bonne tenue des branches « Agriculture » (+8,8%) avec l'intensification de la production irriguée.

L'activité du secteur secondaire progresserait de 5,5% en 2022 après 4,1% en 2021. Cette accélération proviendrait notamment des activités de construction (+10,7%), des industries de fabrication (+3,5%) et de la production et la distribution d'électricité et eau (+8,9%). Les activités extractives enregistreraient une bonne évolution en relation avec l'augmentation de la production d'or de 18,8% en 2022, après la hausse de 11,2% de 2021.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 7,0% en 2022 après 3,9% l'année précédente, profitant de la bonne tendance des secteurs primaire et secondaire ainsi que de la dynamique intrinsèque des activités de commerce (+8,8%), de transports (+7,2%) et de communication (+7,2%).

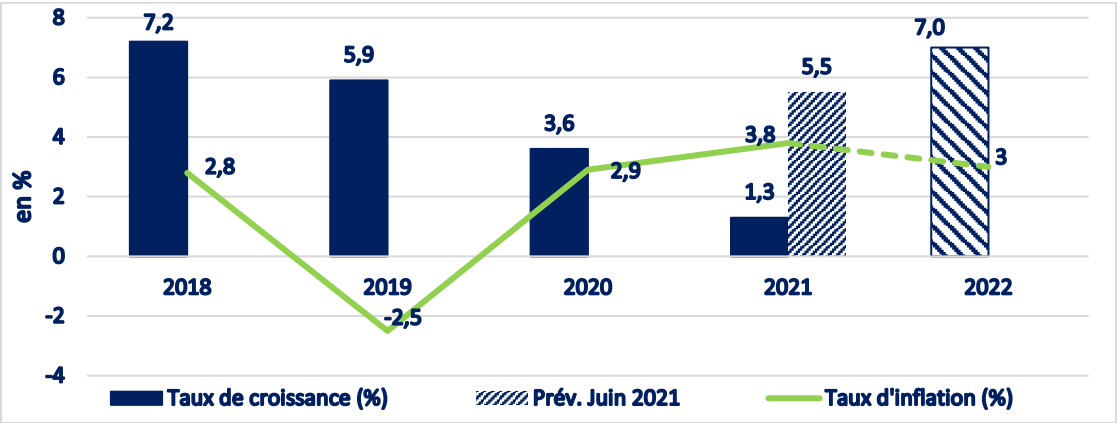
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2022, respectivement, de 2,6 points, 1,2 point et 3,2 points.

Du côté de la demande en 2022, la consommation finale progresserait de 6,8%, tirée par les hausses de la consommation des ménages (+6,6%) et de l'administration publique (+7,4%). La FBCF augmenterait de 8,3%, soutenue par la FBCF privée (+8,9%) et la FBCF publique (+7,2%). L'évolution des exportations serait quasiment nulle tandis que les importations augmenteraient de 5,1%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 s'établiraient, respectivement, à 5,7 points, 2,6 points et -1,4 point.

Le taux d'investissement global en 2022 serait de 32,4% après 32,0% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 17,0% après 15,5% en 2021.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger



Sources : CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8% en 2021 contre 2,9% en 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,6%), « Restaurant et hôtel » (+1,4%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+1,2%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix observée au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,1%), « Transports » (-2,2%) et « Enseignement » (-0,6%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à +5,3% contre +3,7% à la même période de 2021. Pour toute l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Les mesures d'atténuation de la hausse des prix prises par le Gouvernement nigérien portent sur :

- la réduction de la redevance sur les produits chimiques de 10% à 3% ;
- la réduction des redevances liées aux autorisations d'importation et d'exportation des produits et matériels vétérinaires, des aliments de bétail, des denrées et aliments d'origine animale, de 50% à 90% ;
- la réduction des taxes douanières sur le mil de 3,5%, sur le sucre de 17%, sur l'huile de 25% et sur la farine de blé de 35% ;
- la suspension de l'application de l'arrêté portant sur le visa des états financiers en raison des risques liés à la concomitance de cette réforme avec celle de la facture certifiée ;
- l'exonération des paiements de TVA déjà en vigueur pour les produits comme le riz, le maïs, le sorgho, le blé (Cf. Loi des finances 2018). De même, la farine, le sucre et les huiles alimentaires sont, au titre de la TVA, au taux réduit de 5% (Cf. Loi des finances 2012) ;
- les opérations de vente à prix modéré (VPM) et la distribution gratuite ciblée (DGC) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien de l'année 2022. Exceptionnellement, la quantité de vente à prix modéré est doublée pour les mois de mars et avril, allant de 5 000 à 10 000 tonnes.

L'ensemble de ces mesures a été évalué provisoirement à 6,4 milliards.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, l'exécution des finances publiques serait marquée par une détérioration des principaux soldes, sous l'effet d'une hausse plus importante des dépenses que celle des recettes.

Les recettes totales et dons ont progressé de 10,0% pour représenter 18,3% du PIB en 2021, après 17,5% en 2020, soutenus principalement par la hausse des recettes fiscales de 9,4%, induisant un taux de pression fiscale de 10,0%, après 9,6% un an auparavant. La hausse des recettes fiscales s'explique, principalement, par les mesures visant la modernisation des administrations fiscales et douanières ainsi que la dématérialisation des procédures. Il s'agit notamment de la déclaration et le paiement des impôts et taxes par voie électronique, l'usage de la facture certifiée en matière de TVA et l'existence désormais des contrats de performance au niveau de la Direction Générale des Douanes.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont chuté de 28,8% pour représenter 0,8% du PIB en 2021 contre 1,2% un an plus tôt. Cette baisse s'explique par le recouvrement en 2020 de recettes exceptionnelles provenant de la vente d'une licence 4G et du renouvellement des licences 3G et 2G au profit de la Société ZAMANI COM pour un montant de 40 milliards de francs CFA.

Les dons se sont affichés à 621,2 milliards pour représenter 7,5% du PIB en 2021 après 6,7% en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets en 2021 ont été en hausse de 10,8% pour représenter 24,2% du PIB contre 22,9% en 2020. Cette évolution tient en particulier de l'augmentation des dépenses en capital de 12,9% en rapport avec la poursuite des grands travaux d'infrastructures notamment la construction du pipeline destinée à l'exportation du pétrole vers le Bénin. Les dépenses courantes ont progressé de 9,1%, sous l'effet de la hausse des dépenses de salaires de 6,7% et des charges d'intérêt sur la dette publique de 13,3%.

Au total, le solde global, dons compris, en 2021 s'est affiché à -5,9% du PIB contre -5,4% en 2020. Le solde global hors dons est passé de -12,1% du PIB en 2020 à -13,4% en 2021.

L'encours de la dette publique totale en 2021 a représenté 50,9% du PIB contre 44,4% en 2020. Le service de la dette publique s'est établi à 540,6 milliards, soit une baisse de 42,8% par rapport à 2020. Il a représenté 53,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 76,7% du total du service de la dette publique.

En 2022, la situation des finances publiques se caractériserait par une dégradation du solde budgétaire global, en lien avec une progression des dépenses plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 5,6% pour se situer à 17,6% du PIB en 2022, sous l'impulsion de la hausse des recettes fiscales de 20,4% et de celle des recettes non fiscales de 12,6%. Le taux de pression fiscale augmenterait de 1,0 point de pourcentage du PIB par rapport à 2021 pour se situer à 11,0%. Quant aux dons, ils accuseraient une baisse de 15,0% pour représenter 5,8% du PIB contre 7,5% du PIB en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 10,0% pour représenter 24,3% du PIB. Cette évolution se justifierait, entre autres, par la hausse des dépenses courantes de 8,7% du fait, notamment, de l'augmentation des charges d'intérêt sur la

dette publique (+13,4%) et de la masse salariale (+8,4%). Les dépenses en capital progresseraient de 11,4% contre 12,9% en 2021 avec la fin des travaux de construction du pipeline.

Le déficit budgétaire global hors dons et le déficit budgétaire global en 2022 s'établiraient, respectivement, à 12,5% et 6,6% contre 13,4% et 5,9% en 2021.

L'encours de la dette publique intérieure et extérieure en 2022 est projeté à 51,2% contre 50,9% du PIB en 2021.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 141,1 milliards, après un déficit de 80,0 milliards en 2020, soit une amélioration de 221,1 milliards. Cet excédent s'explique par l'augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte de capital et du compte financier, dont l'effet a été atténué par la détérioration du solde du compte courant.

L'augmentation de 15,2% du déficit de la balance des biens et services est le reflet de la hausse des exportations (+5,6%) moins importante que celle des importations (+12,8%). Les exportations ont subi le recul des ventes d'uranium (-33,2%) qui a réduit l'effet des augmentations des ventes de pétrole (+37,0%), de niébé (+16,9%), d'animaux vivants (+15,5%) et d'oignon (+8,0%). Les importations de biens ont profité notamment de l'augmentation des achats de biens intermédiaires (+17,9%) et de biens d'équipement (+15,4%). Le déficit du compte courant a représenté 14,9% du PIB en 2021 contre 13,2% en 2020.

Le compte de capital est ressorti excédentaire en hausse de 18,8 milliards et le compte financier s'est amélioré de 388,9 milliards, tiré principalement par une bonne orientation des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Pour 2022, l'excédent du solde global de la balance des paiements se réduirait pour se situer à 14,2 milliards contre 141,1 milliards en 2021.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont accrus de 141,1 milliards, par rapport à fin décembre 2020, en s'établissant à 700,9 milliards à fin décembre 2021.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 113,6 milliards ou 9,2%, pour ressortir à 1.351,5 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui était de 193,4 milliards en décembre 2020, a baissé de 47,7 milliards pour s'établir à 145,8 milliards. Les créances sur l'économie se sont accrues de 15,4%, pour atteindre 1.205,8 milliards à fin décembre 2021.

Comparée à décembre 2020, la masse monétaire a enregistré une hausse de 9,7%, en ressortant à 1.663,8 milliards à fin décembre 2021.

2.6.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021, se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,9% contre -5,3% en 2020. Il serait de -6,6% en 2022 ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen est** ressorti à 3,8% contre 2,9% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est situé à 50,8% contre 44,4% en 2020. Il se situerait à 51,2% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 38,2% contre 39,2% en 2020. Le ratio s'afficherait 34,4% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 10,0%, après 9,6% en 2020. Il serait de 11,0% en 2022.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En rapport avec les mauvaises conditions climatiques enregistrées en 2021, le taux de croissance économique du Niger s'est resserré pour se situer à 1,3% contre 3,6% en 2020. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8% après 2,9% en 2020. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est détérioré en relation avec la faible mobilisation des recettes et l'augmentation des dépenses, pour s'établir à 5,9% du PIB.

En vue de permettre à l'économie de retrouver sa dynamique de croissance soutenue, améliorer les conditions de vie des populations et parvenir à une consolidation budgétaire à moyen terme, les Autorités nigériennes sont invitées à :

- poursuivre les actions visant le renforcement de la situation sécuritaire ;
- poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de la production agricole par l'intensification de la production de cultures irriguées à travers la politique de maîtrise de l'eau dans le cadre de l'Initiative « 3N » ;
- intensifier les actions de modernisation de l'administration fiscale et douanière, l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment, par la réduction des exonérations et de lutte contre la fraude en particulier sur les produits pétroliers ;
- renforcer le suivi de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- poursuivre la mise en œuvre du nouvel accord triennal 2021-2024 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI le 08 décembre 2021.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	Prév
Solde global/PIB	-3,0	-3,5	-5,3	-4,7	-5,9	-6,6
Taux d'inflation	2,8	-2,5	2,9	<=3,0	3,8	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	35,5	39,1	44,4	44,1	50,8	51,2
Masse salariale/Recettes fiscales	34,7	36,0	39,2	33,3	38,2	34,4
Taux de pression fiscale	11,1	10,3	9,6	11,3	10,0	11,0
Taux de croissance du PIB	**7,0**	**5,9**	**3,6**	**5,4**	**1,3**	**7,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger Prév : Prévisions ; réal : réalisations)

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2021, l'activité économique a retrouvé son dynamisme en affichant une hausse de 6,1% contre 1,3% en 2020, en lien avec la forte progression de l'activité économique dans les secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire s'est inscrit en retrait. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 2,2% contre 2,5% en 2020. En 2022, il est prévu un taux de croissance économique de 5,1%.

La gestion budgétaire a été marquée par une évolution modérée des charges, en raison d'un impact moindre de la COVID-19 et un renforcement des investissements. Le déficit budgétaire, dons compris, est ressorti à 6,3% du PIB à fin 2021 contre un déficit de 6,4% en 2020.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est situé à 11,9% du PIB en 2021 contre 10,9% en 2020. Il est projeté à 12,5% du PIB en 2022.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 980,9 milliards, soit 15,3%, pour se situer à 7.375,2 milliards.

2.7.1. PRODUCTION

En 2021, l'activité économique a retrouvé son dynamisme en affichant une hausse de 6,1% contre 1,3% en 2020 (cf. graphique 8). Cette reprise est liée à la forte progression de l'activité économique dans les secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire s'est inscrit en recul.

Dans le secteur primaire, l'activité a baissé de 1,0% en 2021 contre une hausse de 12,8% en 2020. Ce repli s'explique principalement par les contreperformances du sous-secteur de l'agriculture qui a été perturbé par le démarrage tardif de la saison des pluies. La production céréalière est ressortie en baisse de 2,9% en 2021, essentiellement expliquée par le repli de la production de mil-sorgho et du maïs avec des contractions respectives de 8,5% et 1,0% en 2021. La production d'arachide a également chuté de 6,7% consécutivement à la baisse des rendements et des superficies emblavées. L'effet de ces baisses a été atténué par la hausse de la production rizicole (+2,4%).

Le secteur secondaire a enregistré une nette reprise en 2021, profitant des effets des mesures de relance économique et de la poursuite de l'exécution des projets structurants du Plan Sénégal émergent. Le secteur a affiché une progression de 10,9% après la contraction de 0,4% l'année précédente. Cette reprise a été soutenue par les sous-secteurs des industries extractives (+25,3%), de la fabrication de produits agroalimentaires (+8,6%), de la construction (+15,6%) et des matériaux de construction, notamment le ciment (+15,3%).

Au niveau du secteur tertiaire, après le repli observé en 2020, l'activité économique s'est nettement redressée en 2021 en liaison avec la levée de la quasi-totalité des restrictions qui étaient liées à la propagation de la pandémie de COVID-19. Globalement, la croissance du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 6,1% contre un repli de 0,7% en 2020. Cette reprise est soutenue par les performances des branches « Information et Communication » (+11,6%), « Commerce » (+6,2%),

« Activités immobilières » (+4,4%), « Activités artistiques, culturelles, sportives et récréatives » (+10,9%) et « Transport » (+10,8%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de -0,2 point, 2,5 points et de 3,8 points.

Du côté de la demande, en 2021, la consommation finale a progressé de 5,9% contre 2,3% en 2020, soutenue à la fois par les composantes privée (+5,4%) et publique (+6,0%). La FBCF a augmenté de 10,4%, en lien avec la réalisation des investissements structurants dans le cadre du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) à travers, notamment, les zones économiques spéciales, l'amélioration de l'offre énergétique et le renforcement des IDE. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services se sont renforcées respectivement de 8,0% et 14,7% en 2021.

En 2021, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 4,9 points, 1,7 point et -0,5 point.

Le taux d'investissement global en 2021 s'est établi à 30,7% contre 30,5% en 2020. Sur la même période, le taux d'épargne intérieure brute est passé de 16,5% à 16,9%.

En **2022**, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 5,1% contre 6,1% en 2021. Cette croissance serait à la fois tirée par l'ensemble des secteurs. Toutefois, cette orientation pourrait être affectée par les contrecoups éventuels des crises au niveau sous régional avec l'embargo malien et au plan international en liaison avec le conflit russo-ukrainien.

Au niveau du secteur primaire, l'activité est attendue en hausse de 5,3% en 2022 contre -1,0% en 2021, tirée par tous les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Le secteur secondaire devrait maintenir sa dynamique de reprise enclenchée en 2021, avec un taux de croissance projeté à 4,9% en 2022. L'activité serait soutenue par la bonne tenue de l'ensemble des sous-secteurs, en particulier, par les activités extractives, l'électricité et la construction.

Le secteur tertiaire recouvrerait la trajectoire de croissance antérieure à l'avènement de la crise sanitaire. Sa valeur ajoutée progresserait de 5,2% en 2022, soutenue par la bonne orientation des activités dans le commerce, les services d'hébergement et de restauration ainsi que le transport à la faveur du début de l'exploitation du Train express régional (TER).

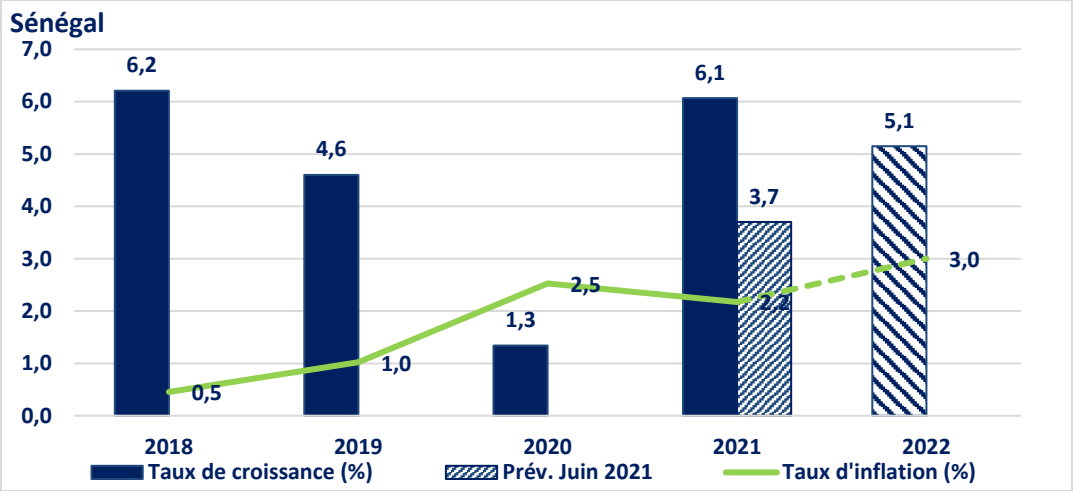
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 0,8 point, 1,2 point et de 3,1 points.

Du côté de la demande, en 2022, la consommation finale afficherait une croissance de 5,4% contre 5,9% en 2021, dans un contexte de relèvement des prix à la consommation. La FBCF progresserait de 6,0%, essentiellement portée par la reprise de sa composante privée qui profiterait de la réalisation des projets d'investissement structurants dans le cadre du PAP2A. Concernant la demande extérieure, les importations et les exportations de biens et services sont projetées en hausse respectivement de 9,1% et 10,6%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 4,5 points, 2,4 point et -1,8 point.

Le taux d'investissement global en 2022 s'établirait à 31,3% contre 30,7% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 16,7% contre 16,9% en 2021.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,2% en 2021 contre 2,5% en 2020. Cette progression s'explique par le renchérissement des fonctions « Produis alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,9%), du « Transport » (+2,3%), des « Meubles, articles de ménages et entretiens courant du foyer » (+2,9%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation moyen s'est situé à 6,5% contre 1,1% à la même période de l'année dernière. Pour toute l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Les mesures d'atténuation de la hausse des prix prises par le Gouvernement sénégalais, depuis le 24 février 2022, portent sur :

- la baisse des prix de l'huile, du riz et du sucre. Le prix de l'huile passe de 1 200 FCFA à 1 100 FCFA, soit une baisse de 100 FCFA par litre ;
- la baisse du prix du riz brisé non parfumé dont le sac de 50 kg qui coûtait 15 000 FCFA est maintenant à 13 750 FCFA, soit une baisse de 25 FCFA par kg ;
- la baisse de 25 FCFA du prix du kg de sucre qui revient maintenant à 600 FCFA ;
- la subvention de 32 FCFA sur le kilogramme de riz paddy ;
- le transfert monétaire à 542 956 ménages. Ils recevront chacun, un peu plus de 130 dollars chacun dans le cadre du programme spécial d'un montant de 43 milliards de francs CFA.

Ces mesures ont fait l'objet d'un projet de loi des finances rectificative (LFR) pour l'année 2022, arrêté à 5.556,7 milliards.

2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En **2021**, la gestion budgétaire a été marquée par une évolution modérée des charges, en raison d'un impact moindre de la COVID-19 et un renforcement des investissements.

Les recettes totales et dons ont progressé de 4,8%, pour représenter 19,4% du PIB contre 20,2% en 2020 en lien avec une forte augmentation des recettes totales, dont l'effet a été atténué par le repli des dons. Les recettes fiscales ont progressé de 9,5% pour représenter 16,9% du PIB contre 16,8% en 2020. Cette évolution est imputable aussi bien aux impôts directs qu'aux impôts indirects. En particulier, l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital a enregistré une hausse de 7,6% et les impôts sur les biens et services ont progressé de 5,3% comparativement à 2020, tirés par la bonne tenue de la TVA à l'importation. Après la forte hausse enregistrée en 2020 en liaison avec les appuis dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, les dons ont baissé de 59,8% pour s'établir à 0,9% du PIB contre 2,3% en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 5,2% pour représenter 25,7% du PIB contre 26,6% en 2019. Cette évolution est en rapport notamment avec la hausse des dépenses en capital, les dépenses courantes ont augmenté de 4,5%. La contraction des transferts et subventions a limité l'impact de la hausse des dépenses de fournitures et entretien (+32,0%), des intérêts sur la dette publique (+5,9%) et de la masse salariale (+10,2%). Les dépenses en capital ont progressé de 6,4%, portées notamment par la composante financée sur ressources externes en hausse de 13,6%.

Au total, le déficit budgétaire, dons compris est ressorti à 6,3% du PIB à fin 2021 contre 6,4% en 2020. Quant au solde budgétaire global, hors dons, il a représenté -7,1% du PIB contre -8,7% en 2020.

L'encours de la dette publique de l'Administration centrale est estimé a représenté 67,2% du PIB en 2021, soit un relèvement 4,0 points de pourcentage comparativement à l'année 2020. L'encours est constitué par la dette extérieure et intérieure avec des poids respectifs de 82% et 18%. Le service de la dette de l'administration centrale a baissé de 6,9% par rapport à 2020, pour représenter 31,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 27,9% du total du service de la dette publique reflétant la part importante du service de la dette extérieure dans le service de la dette publique.

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une hausse des recettes budgétaires et une maitrise des dépenses courantes.

En effet, les recettes totales et dons augmenteraient de 17,4% pour représenter 20,7% du PIB contre 19,4% en 2021. Les recettes fiscales seraient en hausse de 17,7% pour ressortir à 18,0% du PIB contre 16,9%. Cette progression serait en lien avec les effets attendus du démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie de recouvrements des recettes à moyen terme (SRMT). Celle-ci vise l'élargissement conséquent de l'assiette fiscale, le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales, notamment les exonérations, le renforcement de la gouvernance de la valeur en douane ainsi que le renforcement de l'informatisation et de l'interconnexion des services douaniers et fiscaux. Les recettes non fiscales baisseraient de 29,3% pour représenter 1,1% du PIB contre 1,7% en 2021. S'agissant

des dons, ils retrouveraient leur niveau normal après le creux de 2021 pour s'établir à 1,6% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 15,6% pour représenter 26,9% du PIB. Ils seraient tirés, principalement, par les dépenses en capital. Les dépenses en capital seraient en hausse de 25,1%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses courantes seraient en augmentation de 10,3%. Les intérêts sur la dette publique et celle de la masse salariale progresseraient respectivement de 14,2% et 12,9%.

Au total, le solde budgétaire global s'établirait à -6,2% contre 6,3% en 2021. Le solde global hors dons ressortirait à -7,8% du PIB après -7,1% du PIB.

A fin décembre 2022, le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 64,6% contre 67,2% en 2021.

2.7.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, les transactions extérieures se sont soldées par un excédent global de 142,2 milliards, contre un déficit de 91,5 milliards en 2020, sous l'effet de la bonne tenue du compte de capital et du compte financier, dont les excédents ont été atténués par l'augmentation du déficit courant.

Le déficit courant s'est aggravé de 291,4 milliards pour ressortir à 1.823,6 milliards en 2021, contre un niveau de 1.532,2 milliards en 2020, du fait essentiellement d'une augmentation du déficit des biens et services (+11,5%). La balance commerciale s'est creusée (+19,8%) en lien avec l'augmentation des importations (+19,7%), tirées par l'ensemble des composantes. Les exportations se sont accrues de 17,1%, soutenues par les ventes de produits arachidiers (+46,8%) et d'acide phosphorique (+48,6%). Le solde positif des revenus secondaires s'est réduit de 1,0% sous l'effet de la baisse des aides budgétaires. Le déficit courant a représenté 11,9% du PIB en 2021 contre 10,9% en 2020.

Le solde du compte de capital s'est amélioré de 95,5 milliards. Quant au compte financier, il a enregistré un excédent de 1.731,4 milliards contre 1.295,6 milliards en 2020, en liaison, notamment, avec une hausse des flux nets entrants au titre des investissements directs et de portefeuille. Le Sénégal a émis des euro-obligations pour un montant net de 276,7 milliards.

Pour 2022, le solde global de la balance des paiements est projeté à 363,1 milliards, en augmentation de 220 milliards par rapport à 2021.

2.7.4. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont accrus de 142,2 milliards par rapport à fin décembre 2020, pour s'établir à 2.022,5 milliards à fin décembre 2021. Cette évolution résulte de la hausse de 178,6 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale dont l'impact a été modéré par le recul de 36,4 milliards de ceux des banques.

Les créances intérieures ont enregistré un accroissement de 868,3 milliards ou 14,2%, pour ressortir à 6.967,9 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC ont enregistré une hausse de 424,1 milliards, pour s'élever à 1.856,1 milliards.

L'encours des créances sur l'économie a progressé de 9,5%, pour s'établir à 5.111,7 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 980,9 milliards, soit 15,3%, pour se situer à 7.375,2 milliards.

2.7.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent comme suit :

- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2021 est ressorti à -6,3% contre -6,4% l'année précédente. Il est projeté à -6,2% en 2022 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,2% contre 2,5% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 67,2% contre 63,2% en 2020. Il serait de 64,6% en 2022 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 34,1% contre 34,0% un an plus tôt. Il est attendu à 32,8%, en 2022 ;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 16,9% contre 16,8% en 2020. Il se situerait à 18,0% en 2022.

2.7.6. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2021, l'activité économique a retrouvé son dynamisme en lien avec la vigueur observée dans les secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire s'est inscrit en retrait. En 2022, l'économie devrait poursuivre son dynamisme qui pourrait néanmoins pâtir des effets des crises au niveau sous régional et au plan international. Le déficit budgétaire global s'est légèrement réduit à 6,3% du PIB à fin 2021 contre un déficit de 6,4% en 2020 et devrait continuer à baisser en 2022.

Pour conforter cette bonne orientation, les autorités sénégalaises sont invitées à :

- poursuivre la mise en œuvre des investissements structurants inscrits dans le Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) ;
- contenir la hausse des prix à la consommation afin de préserver le pouvoir d'achat des populations vulnérables ;
- favoriser une bonne mise en œuvre de la stratégie de recouvrements des recettes à moyen terme (SRMT), à travers notamment l'élargissement conséquent de l'assiette fiscale et le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales ;
- assurer une gestion prudente de la dette publique ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme économique appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE) et la facilité de crédit de confirmation (FCC).

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-3,7	-3,9	-6,4	-5,0	-6,3	-6,2
Taux d'inflation	0,5	1,0	2,5	≤3,0	2,2	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	61,8	57,1	63,2	65,3	67,2	64,6
Masse salariale/Recettes fiscales	34,3	30,4	34,0	35,3	34,1	32,8
Taux de pression fiscale	15,5	17,6	16,8	17,1	16,9	18,0
Taux de croissance du PIB	**6,2**	**4,6**	**1,3**	**3,7**	**6,1**	**5,1**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : réalisations)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2021, le taux de croissance économique du Togo s'est raffermi pour s'afficher à 5,5% contre 1,8% en 2020, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen a augmenté pour atteindre 4,5% contre 1,8% en 2020. Pour 2022, il est prévu un taux de croissance de 5,9%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global de 1,9 point de pourcentage pour s'établir à 5,1% du PIB, en par rapport à 2020. Pour 2022, le déficit est attendu à 5,0%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant de la balance des paiements s'est aggravé pour atteindre 2,1% du PIB en 2021 contre 0,3% en 2020. Pour 2022, ce déficit serait de 2,6% du PIB.

La masse monétaire s'est consolidée de 12,3%, pour s'établir à 2.260,7 milliards à fin décembre 2021.

2.8.1. PRODUCTION

En 2021, le taux de croissance économique s'est affiché à 5,5% contre 1,8% en 2020, porté par tous les secteurs (cf. graphique 9).

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 3,4% tirée par l'ensemble de ses composantes en particulier la branche « agriculture » avec une hausse de 3,3% profitant du soutien du Gouvernement à travers le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA). La branche de l'élevage a progressé de 5,6%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 4,9% tirée par la hausse des activités de construction (+11,4%), de production d'énergie (+10,3%), de l'industrie des produits alimentaires (+9,2%) et de l'industrie extractive (+6,2%). Les activités de construction profitent de la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières et autoroutières contenus dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. La hausse des activités extractives s'explique par la bonne tenue de la production de phosphate. L'augmentation de la production énergétique est en lien avec l'amélioration de la capacité de production électrique installée.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a été en hausse de 6,4% tiré principalement par l'accroissement des activités de transport (+11,3%), des télécommunications (+5,3%) et des services financiers (+7,7%). En outre, le secteur a profité de la reprise des activités de commerce (+3,4%), et d'hôtellerie et restaurant (+7,2) fortement impactées par la crise sanitaire en 2020. La hausse des activités de transport s'explique par l'augmentation des volumes du trafic portuaire et aéroportuaire. S'agissant des activités de télécommunication, la hausse est imputable à la généralisation de la digitalisation des services publics.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 0,7 point, 1,1 point et 3,7 points.

Au niveau de la demande en 2021, le taux de croissance a été soutenu par la hausse de la consommation et des investissements. La consommation finale est ressortie positive à 8,9% sous l'effet notamment de la hausse de 9,8% de sa composante privée expliquée par la bonne tenue des revenus agricoles. La FBCF totale a augmenté de 1,0% en rapport avec la hausse de la composante privée de 4,5%, la composante publique ayant baissé de 4,7%. Au niveau des échanges extérieurs, les importations

ont progressé de 5,0% et les exportations de 7,9% profitant de l'augmentation du volume de production du phosphate.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 7,6 points, 0,2 point et -2,3 points.

En 2021, le taux d'investissement global s'est situé à 22,4% contre 23,6% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 12,4% contre 14,8% en 2020.

En 2022, la dynamique de croissance se poursuivrait avec un taux de croissance projeté à 5,9% après 5,5% en 2021, porté par l'ensemble des secteurs d'activité en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre des actions de la feuille route gouvernementale Togo 2025. La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 5,2%. Le taux de croissance du secteur secondaire est attendu à 6,8% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 5,7%.

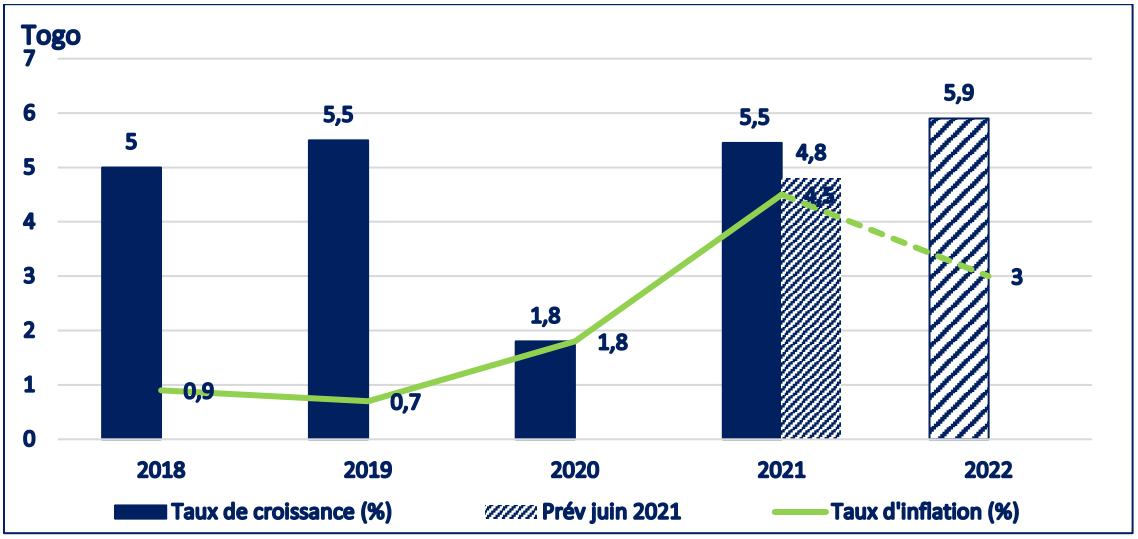
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2022 seraient, respectivement, de 1,0 point, 1,5 point et 3,3 points.

Du côté de la demande en 2022, la consommation finale serait en hausse de 2,8%, tirée par ses composantes privée (+3,2%) et publique (0,9%). S'agissant de l'investissement, la FBCF progresserait de 18,7%, sous l'effet de la hausse de la FBCF publique de 38,1% et de celle de la FBCF privée de 7,8%. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations seraient en hausse, respectivement, de 3,1% et 4,8%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 2,5 points, 4,3 points et -0,9 point.

Le taux d'investissement global en 2022 serait de 25,0%, après 22,4% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 16,0% après 12,4% en 2021.

Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation moyen annuel en 2021 est ressorti à 4,5% contre 1,8% en 2020. Cette hausse résulte, essentiellement, de l'augmentation des prix observée au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+9,9%) « Communications » (+6,2%), « Restaurants et Hôtels » (+3,0%), et « Meubles et articles de ménages » (+1,4%). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli du niveau des prix des fonctions « Santé » (-0,2%) et « Enseignement » (-0,1%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation annuelle moyen s'est situé à 8,0% contre 2,3% au cours de la même période de 2021. Pour toute l'année, les mesures en faveur de la maitrise des prix seraient nécessaires pour parvenir à un taux d'inflation en dessous de 3%.

Les mesures d'atténuation de la hausse des prix prises par le Gouvernement togolais portent sur :

- la suspension à compter du mois de mai 2022, et ce jusqu'à la fin de l'année, des remboursements de l'avance d'un mois de salaire, accordée en début d'année aux fonctionnaires des secteurs publics et parapublic et aux retraités ;
- la suspension du paiement des taxes de tickets de marché dans tous les marchés sur toute l'étendue du territoire pour compter du 1er mai 2022 et pour une durée de trois (03) mois ;
- le plafonnement des prix des produits locaux que sont le maïs, le sorgho, le haricot, le petit mil et le riz ;
- le plafonnement des prix des produits importés que sont l'huile végétale, le lait, la farine de blé et des concentrés de tomate et l'exonération de la TVA à l'importation pour ces produits ;
- la révision des conditions d'exportation des produits de grande consommation ;
- l'exonération de la TVA (du 17 mai 2022 jusqu'à nouvel ordre) sur le lait concentré sucré et le lait non sucré, la farine de blé, l'huile de palme brute, la tomate concentrée en boite et sur certains produits en plastique.

La subvention pour le mois de mai 2022 est estimée à 12,136 milliards et à 5 milliards FCFA sur les trois premiers.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une augmentation des recettes totales et une maitrise des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2021 ont augmenté de 11,5% pour représenter 16,6% du PIB contre 16,1% en 2020, en lien, singulièrement avec la hausse des recettes fiscales de 20,6%. L'évolution des recettes fiscales s'explique par la reprise de l'activité économique et l'amélioration de l'administration des impôts. Le taux de pression a été de 13,6%, après 12,2% un an plus tôt. Quant aux recettes non fiscales, elles ont reculé de 18,0% pour ressortir à 1,3% du PIB contre 1,7% du PIB en 2020. Les dons ont baissé pour représenter 1,8% du PIB contre 2,3% du PIB en 2020, en rapport avec la baisse des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets en 2021 ont progressé de 1,5% pour représenter 21,7% du PIB contre 23,1% du PIB l'an passé, sous l'effet uniquement de la hausse des dépenses courantes de 4,8%. La hausse des dépenses courantes s'explique par l'augmentation de la masse salariale de 7,1%, les baisses de la charge de la dette (-0,3%) et des subventions (-6,8%) ayant atténué cette évolution. Les dépenses en capital se sont contractées de 3,6% en rapport avec la baisse des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures de 13,9%.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris en 2021 s'est réduit de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2020 pour s'établir à 5,1% du PIB. Le déficit budgétaire global hors dons s'est situé à 6,8% contre 9,2% en 2020.

Le ratio de l'encours de la dette publique totale sur le PIB nominal a atteint 61,7% contre 58,6% en 2020, soit une progression de 3,1 points de pourcentage. Le service de la dette publique s'est établi à 506,2 milliards, en hausse de 5,1% par rapport à 2020. Il représenterait 79,1% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 87,7% du total du service de la dette publique, reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

En 2022, la poursuite des efforts en matière de gestion des finances publiques se caractériserait par une réduction des déficits budgétaires. Les recettes totales et dons seraient en hausse de 14,9% pour ressortir à 17,6% du PIB, sous l'impulsion de la progression des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales augmenteraient de 6,2% pour représenter 13,3%. Les dons doubleraient presque pour atteindre 162,5 milliards soit 3,2% du PIB contre 1,8% du PIB une année plus tôt. Les recettes non fiscales baisseraient de 2,5% en 2022, après la chute de 18,0% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,9% en 2022 pour représenter 22,6% du PIB contre 21,7% un an plus tôt, tirés particulièrement par les dépenses en capital qui augmenteraient de 31,4%. Les dépenses courantes seraient en hausse de 2,1%, en relation avec la hausse des charges d'intérêt sur la dette publique de 24,6% et de celle des dépenses de personnel de 4,9%.

Le solde budgétaire global, dons compris en 2022 serait de -5,0% contre -5,1% en 2021. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -8,1% contre -6,8% en 2021.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2021, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 121,1 milliards contre un excédent de 240,6 milliards en 2020. Ce repli provient du recul du compte financier et d'une augmentation du déficit courant.

Le déficit courant s'est creusé de 88,9 milliards pour ressortir à 100,8 milliards en 2021, du fait essentiellement d'une augmentation du déficit commercial (+20,5%) expliquée par une hausse des exportations (+7,7%) plus faible que celle des importations (+12,6%) qui sont tirées par l'ensemble des composantes. Le déficit courant a représenté 2,1% du PIB en 2021 contre 0,3% en 2020.

Le compte de capital s'est amélioré de 60,8 milliards pour atteindre 275,3 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. En ce qui concerne le compte financier, il est ressorti déficitaire de 53,3 milliards, après un excédent 35,9 milliards en 2020, en liaison notamment avec une baisse des flux nets entrants au titre des investissements directs.

Pour 2022, le solde global de la balance des paiements est attendu à 104,6 milliards en baisse de 16,6 milliards par rapport à 2021.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont consolidés de 121,1 milliards par rapport à décembre 2020, pour s'élever à 1.096,7 milliards en décembre 2021.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.432,4 milliards, en hausse de 112,4 milliards ou 8,5%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui étaient de 14,5 milliards à fin décembre 2020, ont reculé de 7,2 milliards, pour ressortir à 7,4 milliards à fin décembre 2021. Pour leur part, les créances sur l'économie ont augmenté de 119,6 milliards ou 9,2%, en se situant à 1.425,0 milliards.

La masse monétaire s'est consolidée de 12,3%, pour s'établir à 2.260,7 milliards à fin décembre 2021.

2.8.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2021 se présente comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,1% contre -7,0% en 2020. Il est projeté à -5,0% en 2022 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 4,5% contre 1,8% en 2020. Pour 2022, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 61,7% contre 58,6% en 2020. Le ratio serait de 59,7% en 2022 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 39,3% contre 44,2% en 2020. Il serait de 38,8% en 2022 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,6% contre 12,2% en 2020. Il serait de 13,3% en 2022.

2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation macroéconomique du Togo a été marquée par la hausse du

Le taux de croissance économique est ressorti à 5,5% en rapport avec la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. En outre, les efforts de consolidation budgétaire ont permis la réduction du déficit budgétaire global, dons compris, de 1,9 point de pourcentage du PIB pour s'afficher à 5,1%.

En vue de maintenir la dynamique de croissance, parvenir à la transformation économique et répondre aux aspirations des populations, les Autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures visant :

- la poursuite des actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes à travers, entre autres, des mesures ciblées pour contenir la hausse des prix ;
- la poursuite de la digitalisation des administrations fiscales et douanières, et l'amélioration de la qualité de la dépense publique en vue de réduire le déficit budgétaire ;

- la gestion prudente de la dette publique, notamment, la dette intérieure en vue de réduire le risque élevé de surendettement.
- la poursuite des négociations avec le FMI en vue de parvenir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC).

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2018	2019	2020	2021		2022
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-0,5	-0,8	-7,0	-5,9	-5,1	-5,0
Taux d'inflation	0,9	0,7	1,8	<= 3	4,5	<= 3
Encours de la dette publique/PIB	55,5	51,9	58,6	59,2	61,7	59,7
Masse salariale/Recettes fiscales	40,5	38,8	44,2	45,9	39,3	38,8
Taux de pression fiscale	12,5	13,1	12,2	12,4	13,6	13,3
Taux de croissance du PIB	**5,0**	**5,5**	**1,8**	**4,8**	**5,5**	**5,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév : Prévisions juin 2021 ; Réal : Réalisations)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2021, la croissance économique de l'Union s'est située à 6,1% après 1,8% en 2020. Tous les Etats membres ont connu à des degrés divers une reprise de leur rythme de croissance économique d'avant la crise. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse des prix avec un taux d'inflation de 3,6% contre 2,1% en 2020. Pour 2022, le taux de croissance de l'Union se situerait à 6,0%.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2021 s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui demeure, toutefois, élevé. Il a atteint 5,5% du PIB contre 5,7% en 2020, en liaison, principalement, avec la poursuite des effets de la crise sanitaire sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres. En 2022, Il se situerait à 5,2% du PIB.

Le déficit courant de la balance des paiements s'est accru de1,6 point de pourcentage par rapport à 2020 pour s'établir à 5,8% du PIB. Pour 2022, le déficit courant se situerait à 5,9%.

La masse monétaire, portée par l'évolution de ses contreparties, s'est consolidée de 5.802,2 milliards ou 16,3%, pour ressortir à 41.459,1 milliards à fin décembre 2021. Il est prévu une hausse de la masse monétaire de 14,0% à fin décembre 2022.

3.1. PRODUCTION

En 2021, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,1%, après 1,8% en 2020 (cf. graphique 10). Cette croissance s'explique par un regain d'activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie consécutif à la reprise économique mondiale après l'impact négatif de la crise sanitaire de COVID-19 sur tous les secteurs observé en 2020.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un accroissement de 0,8% contre 3,1% en 2020, en raison, principalement, de la hausse de la production de rente, notamment la hausse de la production de coton. L'effet de la bonne tenue de l'agriculture de rente a été limité par la baisse de la production vivrière dans la plupart des Etats membres en raison des conditions climatiques peu favorables. Le relèvement des cours de certaines matières premières agricoles explique également la hausse de la production agricole. Le secteur continue de bénéficier de la mise en œuvre des plans nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables.

Le taux de croissance du secteur secondaire est passé de 2,1% en 2020 à 6,7% en 2021. Cette évolution a été portée, notamment, par le dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières, l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des grands chantiers, et la hausse de la production d'énergie.

Le secteur tertiaire a progressé de 7,8%, contre 1,2% en 2020. Cette évolution s'explique par le dynamisme retrouvé dans les sous-secteurs « Commerce », « Transports et télécommunications » et « Tourisme » ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 ont été, respectivement, de 0,2 point, 1,4 point et 4,5 points.

Par Etat, le taux de croissance en 2021 s'est présenté comme suit : Bénin (7,2%), Burkina Faso (6,9%), Côte d'Ivoire (7,4%), Guinée-Bissau (6,4%), Mali (3,1%), Niger (1,3%), Sénégal (6,1%) et Togo (5,5%).

Pour 2022, il est projeté un taux de croissance de 6,0% après 6,1%en 2021. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs, sous l'hypothèse de la poursuite de la reprise économique mondiale, d'une meilleure maîtrise de la COVID-19 et de meilleures conditions climatiques. L'impact négatif de la crise ukrainienne sur les économies des Etats membres a été également pris en compte. L'activité du secteur primaire progresserait de 5,4% sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 7,2% porté, notamment, par l'essor des BTP, en raison de la poursuite de l'exécution des grands chantiers et de la hausse de l'offre d'énergie. L'industrie extractive connaitrait également une bonne tenue.

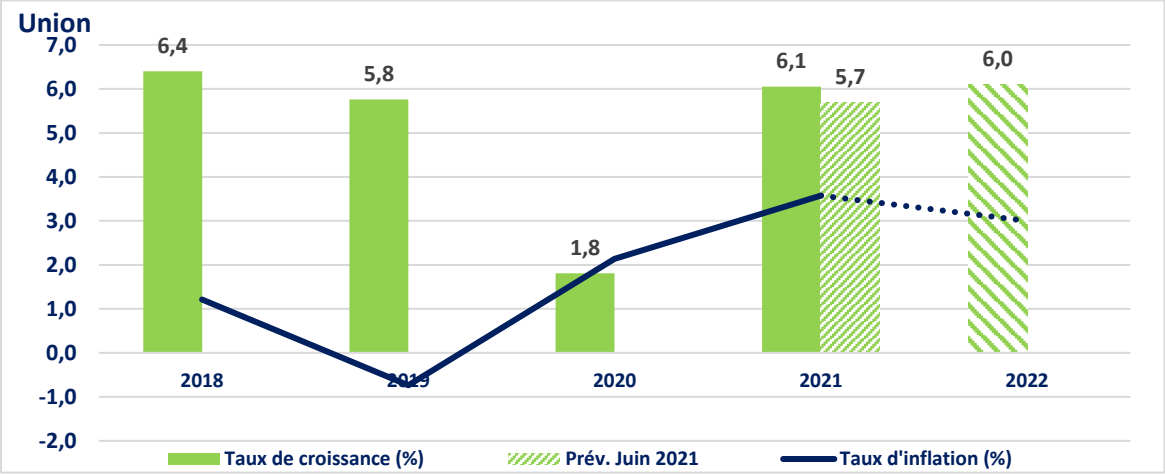
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 5,7% en liaison avec la poursuite du dynamisme retrouvé en 2021 dans les sous-secteurs « Commerce » et « Transports et télécommunications » ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,5 point et 3,4 points.

Par pays, le taux de croissance en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (5,7%), Burkina Faso (6,7%), Côte d'Ivoire (6,9%), Guinée-Bissau (4,6%), Mali (2,0%), Niger (7,0%), Sénégal (5,1%) et Togo (5,9%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les incertitudes liées à la sortie de la crise sanitaire, au regard de la récente flambée épidémique de COVID-19 que connait la Chine et plus précisément Shanghai depuis le début de l'année 2022. Les autres risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, l'impact de la guerre en Ukraine à travers notamment la hausse des prix de certains produits de première nécessité, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.1. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est ressorti à 3,6% en 2021 contre 2,1% en 2020. Cette évolution est liée à la hausse des prix de toutes les fonctions dont « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+6,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+2,5%), « communication » (+2,3%), « Enseignement » (+1,9%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,9%), « Restaurant et hôtel » (+1,9%) et « Transport » (+0,7%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+1,7%), Burkina Faso (+3,9%), Côte d'Ivoire (+4,2%), Guinée-Bissau (+3,3%), Mali (+3,9%), Niger (+3,8%), Sénégal (+2,2%) et Togo (+4,5%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est estimé à 6,6% contre 2,6% à la même période de 2021. Pour toute l'année 2022, des mesures d'atténuation de la hausse des prix sont nécessaires pour contenir le taux d'inflation en dessous de 3%.

Face à la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, tous les Etats membres de l'Union ont mis en place des mesures conjoncturelles pour atténuer les effets de la vie chère.

Lesdites mesures visent principalement à réduire le prix des biens et services surtout pour les produits de première nécessité que sont : le riz, l'huile, les céréales, la farine de blé, le pain, les tubercules. Les Etats membres ont également usé de leur pouvoir de régulation à travers la fixation de prix plafond ou de prix de vente des produits de première nécessité.

Certains Etats ont pris des mesures de restrictions des exportations. Toutefois, ces différentes limitations sont contraires au principe de la libre circulation des biens dans l'Union. Par ailleurs, ces mesures dénotent un manque de coordination qui pourrait favoriser la contrebande et les exportations frauduleuses.

Sur le plan fiscal, il faut signaler que l'essentiel des mesures prises par les Etats concerne l'exonération totale ou partielle de TVA, du fait que cette taxe a un impact direct sur les prix des biens de consommation courante. Cependant, ces mesures d'exonération de la TVA sont globalement contraires aux dispositions des directives communautaires dans lesquelles sont définies des listes de biens exonérés de TVA ou soumis à un taux de réduit de TVA.

D'une manière générale, on constate que dans la panoplie de mesures prises par les Etats membres, il n'y a presque pas de mesures structurelles visant l'accroissement de l'offre des produits de première nécessité par la production locale. Or, ces genres de mesures permettraient de transformer cette crise en une opportunité pour l'avenir à travers l'amélioration de la production locale. Par la même occasion, les économies des Etats membres créeraient des emplois pour les populations tout en se protégeant de tels chocs à l'avenir.

Par ailleurs, au-delà des politiques de contrôle de prix et de subvention, d'autres mesures moins coûteuses et plus efficaces dans certains cas pourraient être envisagées, notamment sous la forme de transferts monétaires ou d'aides ciblées. Le recours à des filets de protection sociale ciblés tels que des transferts en espèces, alimentaires ou en nature s'avèrent généralement plus efficaces pour toucher les populations les plus vulnérables face à la forte hausse des prix.

Les services du FMI recommandent dans ce sens de cibler et appuyer directement les ménages vulnérables, tout en laissant les prix suivre l'évolution des cours internationaux car les subventions généralisées sur les prix sont coûteuses, évincent des dépenses productives, réduisent les incitations en direction des producteurs, conduisent à la surconsommation et, dans le cas des subventions à l'énergie, bénéficient de façon disproportionnée aux ménages à haut revenu.

3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2021, les recettes totales et dons ont progressé de 12,3% pour représenter 17,5% du PIB contre 17,0% en 2020. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 13,3%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,6% en 2021 contre 13,0% en 2020. L'impact négatif de la crise sanitaire sur l'activité économique et les mesures d'allègements fiscaux en soutien aux entreprises et aux ménages continuent d'entraver la mobilisation des recettes fiscales. Toutefois, des efforts se poursuivent en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (11,0%), Burkina Faso (15,8%), Côte d'Ivoire (13,0%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (14,3%), Niger (10,0%), Sénégal (16,9%) et Togo (13,6%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 12,4% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2020, sous l'effet des hausses enregistrées au Bénin (+9,9%), en Côte d'Ivoire (+16,2%), au Mali (+81,1%) et au Sénégal (+69,8%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses notées au Burkina Faso (-15,8%), en Guinée-Bissau (-50,7%), au Niger (-28,8%) et au Togo (-18,0%). Les dons ont baissé de 7,0% pour représenter 1,6% du PIB après 1,9% en 2020.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 10,0% pour représenter 23,0% du PIB contre 22,7% en 2020. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et les dépenses en capital.

La hausse de 8,5% des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 5,5% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 16,6%. Par pays, les évolutions de la masse salariale enregistrées se présentent comme suit : Bénin (-2,1%), Burkina Faso (-0,2%), Côte d'Ivoire (+1,7%), Guinée-Bissau (+3,2%), Mali (+22,3%), Niger (+6,7%), Sénégal (+10,2%) et Togo (+7,1%). Les augmentations sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat.

Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+24,7%), Burkina Faso (+37,6%), Côte d'Ivoire (+18,2%), Guinée-Bissau (+11,4%), Mali (+14,2%), Niger (+13,3%), Sénégal (+5,9%) et Togo (-0,3%).

Les dépenses en capital ont augmenté de 16,3% avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres. Les plus fortes hausses sont constatées au Mali (+41,4%), au Burkina Faso (+29,3%), au Bénin (+28,9%), et au Niger (12,9%). En Guinée-Bissau les dépenses en capital ont baissé de 9,0%.

En 2021, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui demeure, toutefois, élevé. Le déficit global

a représenté 5,5% du PIB contre 5,7% en 2020. Le déficit global hors dons est ressorti à 7,1% du PIB contre 7,6% en 2020.

Le taux d'endettement de l'Union en 2021 est ressorti à 54,8% contre 50,2% en 2020. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'est établi à 6582,0 milliards, soit une hausse de 2,7% par rapport à 2020. Il a représenté 42,8% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 63,0% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans six (6) Etats membres.

En 2022, le déficit budgétaire global représenterait 5,2% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 6,8% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2021 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,1% pour représenter 17,2% du PIB, tirées, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 9,2%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,6% comme en 2021. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (11,5%), Burkina Faso (15,0%), Côte d'Ivoire (12,5%), Guinée-Bissau (9,4%), Mali (14,1%), Niger (11,0%), Sénégal (18,0%) et Togo (13,3%). Les recettes non fiscales seraient en baisse de 12,6% pour représenter 1,5% du PIB. Les dons progresseraient de 11,9% pour représenter 1,7% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,3% pour représenter 22,4 % du PIB en 2022. Les dépenses courantes augmenteraient de 1,8%, sous l'effet, principalement, de la hausse de la charge de la dette publique (+15,9%) et de la masse salariale (+7,8%), atténuée par la baisse des transferts et subventions de 18,5%. L'augmentation de 15,2% des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 55,4% en 2022 contre 54,8% en 2021.

Encadré 1 : Interventions sur les marchés de capitaux

Mobilisation sur le marché financier régional

En 2021, UMOA-Titres a continué d'appuyer les Etats membres de l'Union dans la recherche de financements, conformément à la mission qui lui a été assignée. A cet égard, elle s'est attelée au suivi continu de la dette et de ses différents indicateurs, afin d'en appréhender les risques, et a poursuivi une politique d'émission des titres publics, susceptible d'améliorer les taux de mobilisation de ressources, notamment sur les maturités moyen et long termes. L'Agence a également veillé à la consolidation des stratégies de reprofilage de la dette par le biais d'outils de gestion active de la dette, en l'occurrence, les rachats et les échanges de titres. Elle a, en outre, procédé à l'élaboration d'opérations spécifiques de conversion de créances de certains Etats en titres publics.

Les émissions brutes d'effets sur le marché régional de la dette publique se sont établies à 6.800,6 milliards (6,9% du PIB) en 2021. Elles sont ressorties en baisse de 3.686,2 milliards (-4,5% du PIB) par rapport à l'année précédente, en raison de la fin du programme de bonds COVID-19 mis en place par la BCEAO en 2020, qui n'a pas été renouvelé. En 2021, les émissions de titres sur le marché financier régional par les Etats membres de l'UEMOA ont principalement concerné les Obligations de Relance (OdR) ainsi que les Bons de Soutien et de Résilience (BSR), structurés pour financer la reprise économique.

Par ailleurs, les ressources levées par syndication sur le marché primaire s'élèvent à 1.895 milliards en 2021 contre 2.018,4 milliards en 2020. Les émissions obligataires des Etats continuent d'être prépondérantes (plus de 90% des émissions sur les 3 dernières années).

Sur le marché secondaire, l'indice « BRVM 10 » s'est affiché à 149,6 points au 24 décembre 2021 en hausse de 14,4% par rapport au 31 décembre 2020. L'indice « BRVM Composite », pour sa part, s'est établi à 198,4 points contre 145,4 points à fin décembre 2020, en forte progression de 36,4%. Ces hausses s'expliquent par la performance réalisée par certaines sociétés cotées favorisée par les programmes de relance économique mis en place par les Etats de l'Union. Pour rappel, les replis étaient respectivement de 12,2% et 8,7% en 2020 pour le BRVM 10 et le BRVM Composite.

La capitalisation boursière totale du marché a été soutenue par la hausse des indices mais également par un environnement socio politique et économique favorable. En effet, elle s'affiche à 13.220 milliards au 24 décembre 2021 contre 10.419 milliards en 2020 et 8.973,3 milliards à fin 2019. Au 24 décembre 2021, la capitalisation boursière globale est composée de 5.969 milliards d'actions et de 7.248 milliards d'obligations.

Mobilisation sur les marchés financiers internationaux

Sur les places financières internationales, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont mobilisé des euro-obligations au cours de l'année 2021. En effet, le 12 janvier 2021, le Bénin a levé un montant d'un (1) milliard d'euros, au taux moyen pondéré de 4,5%. Ce pays a également levé 500 millions d'euros, le 16 juillet 2021, au taux de 4,9%. La Côte d'Ivoire a, quant à elle, mobilisé, le 8 février 2021, un montant de 850 millions d'euros, dont 600 millions au taux de 4,9% et 250 millions au taux de 6,625%. Pour sa part, le Sénégal a levé, le 2 juin 2021, un montant de 775 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 5,4%. Par ailleurs, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a mobilisé, au cours du mois de janvier 2021, un montant de 750 millions d'euros sur une maturité de 12 ans, assortie d'un taux de 2,7%.

3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En **2021**, l'évolution des comptes extérieurs des pays membres de l'UEMOA s'est effectuée dans un contexte international marqué par une reprise progressive de l'activité économique, en raison du recul de la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se traduiraient en 2021 par un solde global excédentaire de 475,7 milliards, après un excédent de 15,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution serait liée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, dont le niveau a permis de couvrir le déficit du compte courant qui se dégrade d'une année à l'autre, en raison essentiellement d'une hausse des importations de biens et services (+16,0%) plus importante que celle des exportations (+12,0%).

Le déficit courant s'accroîtrait de 1.801,0 milliards pour ressortir à 5.821,5 milliards en 2021, en raison de l'aggravation du déficit de la balance des biens et services (+33,3%), ainsi que de celui du revenu primaire (+5,7%). Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 5,8%, en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2020.

L'aggravation du déficit commercial (+870,9 milliards) serait en lien avec la hausse des importations (+16,1%) plus élevée que celle des exportations (+ 11,6%) dans un contexte de normalisation progressive des échanges commerciaux avec la levée des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19.

La dynamique des importations s'expliquerait essentiellement par la hausse des achats des produits pétroliers (+26,7%) dans un contexte de flambé des cours internationaux, couplée à un net regain de la demande de biens de consommation (+16,2%) ainsi que de biens d'équipement et intermédiaires (+17,1%). La hausse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires s'expliquerait le renforcement de la dynamique des travaux relatifs aux grands chantiers en cours dans les pays de l'UEMOA, après un ralentissement de ces activités enregistré un an plus tôt. Il s'agit principalement du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline de transport du pétrole au Niger et au Bénin.

L'évolution des exportations résulterait essentiellement de l'orientation haussière des ventes des principaux produits traditionnellement exportés par l'Union, atténuée par le repli des expéditions d'uranium (-29,8%). L'effet de la hausse des ventes des matières premières agricoles (caoutchouc (+42,8%), coton (+32,1%), noix de cajou (+13,1%), cacao (+11,5%)), a été renforcé par la dynamique des exportations de pétrole (+29,8%) et d'or (+6,8%). L'augmentation des exportations des matières premières agricoles serait induite par l'orientation à la hausse des cours de ces produits sur les marchés internationaux d'une part, et d'autre part, par l'augmentation des volumes expédiés, en lien avec la vigueur de la production sauf pour le cacao. Pour le cacao, l'augmentation des ventes en volume serait en relation avec le report des expéditions de l'année précédente. S'agissant des exportations des produits aurifères et pétroliers, leur dynamisme s'expliquerait notamment par la hausse de la production pour le premier et l'augmentation des prix internationaux pour le second. En outre, la reprise de la réexportation (+16,0%) contribuerait à renforcer les exportations en 2021, après les perturbations enregistrées sur ces échanges un an plus tôt à la suite de la fermeture des frontières nigérianes.

Le déficit de la balance des services s'accentuerait de 16,2%, en raison principalement de la hausse de la facture du fret (+35,9%) subséquente à la forte progression du coût du fret à l'international, à l'accroissement du volume des importations en 2021 et à

l'envolée des cours des produits pétroliers. Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'accroîtrait de 5,7%, tiré à la hausse par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique (+6,8%). L'excédent du revenu secondaire serait en baisse de 2,3%, en lien avec la baisse des aides budgétaires reçues par les pays de l'Union (-46,7%) en 2021. L'évolution à la baisse de l'excédent du revenu secondaire serait toutefois atténuée par le dynamisme des transferts de fonds des travailleurs migrants dont les flux à destination de l'UEMOA connaîtraient une hausse de 11,0% en 2021. L'excédent du compte de capital progresserait de 11,0% pour ressortir à 1.453,8 milliards après une réalisation de 1.309,4 milliards une année plus tôt, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 4.367,6 milliards, en hausse de 61,1%. Ce besoin serait couvert à hauteur de 110,9% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier en hausse de 66,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier devraient se renforcer en s'établissant à 5.211,5 milliards contre 3.130,4 milliards en 2020. Cette évolution serait principalement imputable aux entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE), couplée aux flux entrants nets d'investissements de portefeuille. Les flux nets d'IDE se chiffreraient à 2.162,5 milliards en 2021 contre 1.846,1 milliards un an plus tôt, soit une progression de 17,1%. Cette évolution est en rapport avec la reprise de l'activité économique dans l'Union conjuguée au regain des travaux d'exploration minière, pétrolière et gazière au Sénégal et la construction du pipeline au Niger, après le ralentissement observé en 2020. Les entrées nettes des investissements de portefeuille ressortiraient à 1.540,7 milliards en 2021 en lien principalement avec les émissions d'euro-obligations pour un montant net global de 1.626,1 milliards par les Etats membres de l'Union, en l'occurrence la Côte d'Ivoire (607,9 milliards), le Bénin (715,5 milliards) et le Sénégal (+276,7 milliards), ainsi qu'avec celles de la BOAD (+486,9 milliards dont un remboursement de +461 milliards), contre une émission globale de 353,2 milliards un an plus tôt.

Dans ces conditions tenant compte de l'allocations générale de DTS de 1.302,6 milliards ainsi que des ressources d'un montant de 179,6 milliards mobilisées auprès du FMI via divers instruments[4] , le ratio des réserves en mois d'importations ressortirait à 5,5 mois en 2021 tout comme en 2020.

Pour les perspectives au titre de l'année **2022**, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA dégageraient un excédent global de 250,2 milliards, après celui de 475,7 milliards une année plus tôt. Cette détérioration du solde global de la balance des paiements serait imputable à la dégradation du déficit courant, dans un contexte marqué par l'envolée des cours internationaux des produits pétroliers et alimentaires. Le solde resterait toutefois positif, en raison des entrées nettes de capitaux attendues sur le reste de l'année.

[4] Il s'agit de la facilité élargie de crédit, la facilité de crédit rapide et l'accord de confirmation.

3.4. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin **décembre 2021**, comparée à celle à fin décembre 2020, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les Actifs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt de l'Union se sont renforcés de 609,2 milliards en une année, en liaison avec la consolidation des AEN de la BCEAO (+806,7 milliards). Ceux des banques ont baissé de 197,5 milliards. Les réserves officielles de change de la Banque Centrale se sont établies à 14.039,9 milliards, en hausse de 2.308,7 milliards ou 19,7% par rapport à décembre 2020. Cette amélioration du niveau des réserves a été induite notamment, d'une part, par la mobilisation d'importantes ressources extérieures par les Etats auprès des partenaires, en vue de la mise en œuvre des mesures de relance, et d'autre part, par le rapatriement des recettes d'exportation.

L'encours des créances intérieures a progressé de 6.099,3 milliards ou 16,5%, en rythme annuel, pour s'établir à 43.080,3 milliards, en liaison avec la hausse des créances sur l'économie et des créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (APUC).

Le taux de croissance des créances sur l'économie est ressorti à 11,3%, après 4,8% en 2020. Cette progression a été essentiellement portée par la hausse des crédits bancaires aux entreprises privées non financières (+1.598,1 milliards ou +11,4%) et aux ménages et ISBLSM (+966,2 milliards ou +13,3%). Les prêts aux sociétés non financières publiques se sont également consolidés de 174,2 milliards ou 10,7%.

Les créances nettes des institutions de dépôt sur les APUC de l'UEMOA se sont établies à 15.651,1 milliards, en hausse de 3.306,9 milliards ou 26,8% par rapport à leur niveau, un an auparavant. Cette évolution est notamment liée aux mesures de relance prises par les Etats, dans le cadre de la crise sanitaire, qui ont nécessité la mobilisation d'importantes ressources sur le marché financier régional.

La masse monétaire, portée par l'évolution de ses contreparties, s'est consolidée de 5.802,2 milliards ou 16,3%, pour ressortir à 41.459,1 milliards. Les dépôts se sont accrus de 4.704,0 milliards ou 17,2% et la circulation fiduciaire a augmenté de 1.098,2 milliards (ou 13,2%).

Pour l'année **2022**, la masse monétaire ressortirait en hausse de 15,4% après une réalisation de 16,3% en 2021, portée à la fois par les créances intérieures et les actifs extérieurs nets. Les créances sur l'économie maintiendraient un rythme de croissance soutenu (10,8%) et les créances nettes des institutions de dépôt sur l'administration centrale augmenteraient de 3.111,2 milliards en lien avec le recours des Etats au marché intérieur pour le financement de leurs déficits. Les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) se consolideraient de 250,2 milliards, en liaison notamment avec le solde global excédentaire de la balance des paiements. Les réserves de change de la Banque Centrale se renforceraient pour se situer à 14.394,9 milliards correspondant à un taux de couverture de l'émission monétaire de 76,3%.

3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

En 2021, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union s'est établi à -5,5% contre -5,7% en 2020.**

Le déficit budgétaire global a été supérieur à 3,0% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présente comme suit : Bénin (-5,7%), Burkina Faso (-5,9%), Côte d'Ivoire (-5,0%), Guinée-Bissau (-7,4%), et Mali (-4,9%), Niger (-5,9%), Sénégal (-6,3%) et Togo (-5,1%).

Pour 2022, à l'exception du Burkina Faso, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres. Toutefois, le déficit budgétaire global dans tous les Etats membres serait toujours supérieur à 3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 3,6% en 2021 contre 2,1% un an plus tôt**

Le taux d'inflation annuel moyen en 2021 s'est établi dans les différents pays comme suit : Bénin (+1,7%), Burkina Faso (+3,9%), Côte d'Ivoire (+4,2%), Guinée-Bissau (+3,3%), Mali (+3,9%), Niger (+3,8%), Sénégal (+2,2%) et Togo (+4,5%).

Pour 2022, le taux d'inflation dans l'ensemble des Etats membres pourrait se situer au-dessus de 3,0%.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2021 a représenté 54,8% du PIB nominal contre 50,2% en 2020**

Par Etat membre, le taux d'endettement s'est présenté comme suit : Bénin (49,8%), Burkina Faso (55,4%), Côte d'Ivoire (51,7%), Guinée-Bissau (74,1%), Mali (50,6%), Niger (50,8%), Sénégal (67,2%) et Togo (61,7%). Pour l'année 2022, le taux d'endettement dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 70%.

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2021 s'est chiffré à 40,0% après 43,0% en 2020**

Par Etat membre, le ratio s'est établi comme suit : Bénin (37,7%), Burkina Faso (52,2%), Côte d'Ivoire (36,5%), Guinée-Bissau (59,1%), Mali (49,9%), Niger (38,2%), Sénégal (34,1%) et Togo (39,3%). Seul le Sénégal a un ratio inférieur à 35% en 2021. Pour 2022, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf au Niger (+34,4%) et au Sénégal (32,8%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2021 est ressorti à 13,6% contre 13,0% en 2020**

Par Etat, la situation se présenterait comme suit : Bénin (11,0%), Burkina Faso (15,8%), Côte d'Ivoire (13,0%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (14,3%), Niger (10,0%), Sénégal (16,9%) et Togo (13,6%). En 2022, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Encadré 2 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres

Nonobstant la recrudescence de la crise sécuritaire marquée par la multiplication des actes terroristes, notamment dans les pays du Sahel, les économies de l'UEMOA se sont inscrites dans une dynamique de reprise économique, en retrouvant leur performance d'avant la crise sanitaire, notamment sous l'effet des actions coordonnées de relance économique entreprises par les Etats membres et les Institutions régionales.

(i) L'action de la **BCEAO** a visé, au cours de l'année 2021, à créer les conditions pour soutenir les actions de relance économique entreprises par les Etats membres de l'UEMOA. Ainsi, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses taux directeurs, le taux minimum de soumission aux opérations d'injection de liquidité et le taux du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,00% et 4,00%, niveaux en vigueur depuis le 24 juin 2020. Elle a également appuyé les Etats membres de l'Union dans la recherche de fonds pour l'exécution de leurs projets de relance économique. Ainsi, les Etats, en concertation avec UMOA-Titres et avec l'appui de la BCEAO, ont structuré l'émission de titres publics, dénommés « Obligations de Relance (OdR) ». En outre, pour contribuer à la consolidation de la relance des économies de l'Union, la Banque Centrale a soutenu la mise en place d'un autre instrument, dénommé « Bon de Soutien et de Résilience (BSR) ».

Au niveau du processus d'intégration financière dans l'Union, la BCEAO a pris des mesures adéquates pour assurer un financement approprié des économies des Etats membres, tout en préservant la stabilité financière au sein de la Zone. Elle a notamment œuvré pour le renforcement des activités du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC), en conduisant des actions visant à régulariser et améliorer la participation des établissements assujettis au système de partage de données sur le crédit.

La Banque Centrale a, en outre, poursuivi ses actions destinées à la diversification des produits de financement des économies, en mettant un accent particulier sur la promotion des modes de financement conformes aux principes et règles de la finance islamique dans l'UEMOA. Elle a accordé une attention particulière à la consolidation des activités dans le secteur de la microfinance et à la promotion de l'inclusion financière dans l'Union.

(ii) Au niveau de la **BOAD**, l'année 2021 a été marquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau Plan stratégique 2021-2025 dénommé « Plan DJOLIBA ». Articulé autour de trois (03) axes stratégiques opérationnels qui répondent aux priorités de développement des pays membres, le Plan DJOLIBA met l'accent sur une approche sectorielle avec cinq (5) domaines-clés : (i) infrastructure ; (ii) énergie ; (iii) agriculture et sécurité alimentaire ; (iv) immobilier ; et (v) éducation et santé.

Au titre des financements, la BOAD a octroyé un concours de 436,2 milliards aux Etats membres en 2021 pour 32 projets, dont 77,2% pour le secteur public et 22,8% pour le secteur privé. Ces financements sont répartis par domaine comme ci-après : infrastructures de transport et de digitalisation (50%) ; énergie et ressources naturelles (14%) ; agriculture et sécurité alimentaire (11%) ; santé et éducation (5%) ; immobilier (8%) ; finance et assurance (12%).

En application de son Plan stratégique 2021-2025 (Plan DJOLIBA), renforcera ses interventions en faveur des Etats membres dans cinq domaines prioritaires que sont : i) les infrastructures de transport et de digitalisation ; ii) l'énergie et les ressources naturelles ; iii) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; iv) la santé et l'éducation et v) l'immobilier (tourisme et habitat social). Sur la période du plan, il est prévu un financement de l'ordre de 3 300 milliards FCFA, en lien avec le projet d'augmentation de capital de la Banque.

En attendant le bouclage de l'opération d'augmentation de capital, il est prévu au titre de l'année 2022 un niveau d'activité de 502,9 milliards FCFA en faveur des Etats et des entreprises de l'Union. A fin mars 2022, les financements octroyés par la Banque se sont élevés à 63,7 milliards FCFA.

(i) La **Commission de l'UEMOA** s'est dotée, en 2021, d'un Cadre d'Actions Prioritaires (CAP 2025) sur la période 2021-2025 visant à apporter des réponses aux multiples défis qui interpellent les Etats membres dans le cadre des missions de la Commission et des objectifs de l'Union. Cette vision est conçue autour de trois (3) axes d'intervention déclinés en vingt-trois (23) actions phares.

Dans ce cadre, la Commission a poursuivi en 2021 ses politiques sectorielles en accompagnement des actions des Etats membres. A titre d'exemple, dans le secteur agricole, la Commission a continué le renforcement des capacités des équipes nationales du Système d'Information Agricole Régional (SIAR) et du Système d'Information Régional des Pêches (SIRP. Concernant la régulation du marché des biens et services de l'Union, des actions visant à assainir la concurrence entre les entreprises pour le bien-être des consommateurs se sont poursuivies.

En matière d'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, la Commission a poursuivi son appui aux Etats membres en vue de l'adaptation au changement climatique à travers l'aménagement de bas-fonds et la mise en œuvre du projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Dans le domaine de l'énergie, la Commission a financé la réalisation de projets relatifs à la production d'énergie, notamment renouvelable, à l'interconnexion de réseaux électriques et à la promotion de l'Efficacité énergétique. La supervision technique de ces projets fait ressortir, en 2021, un état d'avancement satisfaisant. S'agissant des infrastructures de transport terrestres, les réalisations de l'année 2021 s'inscrivent principalement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions Communautaire des Infrastructures et du Transport Routier (PACITR).

La Commission a également poursuivi en 2021 la mise en œuvre de son Programme de coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers, afin de contribuer à l'amélioration de sa capacité d'intervention par le développement des partenariats et des synergies.

(ii) Le **CREPMF** a poursuivi en 2021, la mise en œuvre des chantiers de réformes visant l'attractivité et la diversification du marché, le renforcement de la gouvernance et la protection des épargnants ainsi que les réformes institutionnelles.

Les intermédiaires commerciaux notamment les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) et les Sociétés de Gestion d'OPCVM (SGO) ont vu leurs modalités d'agrément ainsi que les exigences spécifiques liées à leur agrément faire l'objet d'une révision afin de tenir compte de leurs attentes, s'adapter aux fonds sous gestion et en prélude à l'intégration à venir des marchés financiers d'Afrique de l'Ouest. Dans la même optique, le cadre de normalisation des comptes-titres et espèces ouverts auprès des Teneurs de Comptes agréés sur le marché financier régional a également été revu.

En matière d'attractivité du marché financier régional, le cadre règlementaire de la gestion collective a été revu. Ce nouveau cadre règlementaire à l'issue des modifications subséquentes au Règlement Général du CREPMF, a été approuvé par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session de décembre 2021. Il permet de réduire les coûts de conformité réglementaires pour les acteurs de la place et d'avoir une « architecture ouverte », plus flexible permettant l'introduction de nouveaux types d'OPC (immobiliers, capital investissement) avec l'introduction de quelques règles de gestion supplémentaires.

Concernant la protection des épargnants, le Conseil des Ministres de l'UMOA a, lors de sa session de septembre 2021, adopté sur proposition du Conseil Régional, la Loi Uniforme relative aux infractions boursières sur le marché financier. Le cadre règlementaire relatif à la mise en place d'un Fonds de Protection des Epargnants a reçu l'avis favorable du Conseil Régional et sera finalisé incessamment.

En dépit de la poursuite de la crise sanitaire de COVID-19, l'année 2021 marque une reprise des activités économiques dans tous les secteurs. La croissance économique de l'Union s'est située à 6,1% après 1,8% en 2020. Cette croissance s'explique, notamment par un regain d'activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

En matière d'indicateurs macroéconomiques de suivi des économies, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union s'est réduit mais demeure, néanmoins, élevé. Il a représenté 5,5% du PIB en 2021 contre 5,7% en 2020. Le déficit global hors dons est ressorti à 7,1% du PIB contre 7,6% en 2020. Le taux d'inflation annuel moyen de 3,6% a été supérieur à 3%. Le taux d'endettement de l'Union a augmenté de 4,6 points pour s'établir à 54,8%.

Pour 2022, il est prévu un taux de croissance de 6,0% dans un contexte marqué par la poursuite des pressions inflationnistes. Ces résultats dépendront, principalement, d'une part, de l'évolution de la situation sanitaire au niveau mondial, et d'autre part, de l'impact de la guerre en Ukraine sur les économies des Etats membres ainsi que la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel. Dans ce contexte, les efforts de recouvrement des ressources intérieures ainsi que d'amélioration de la gestion des finances publiques doivent se poursuivre et se renforcer.

Les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les actions visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les actions visant l'atténuation des effets de la hausse des prix sur les ménages les plus vulnérables ;
- la mise en œuvre des plans de relance économique afin de consolider la reprise de l'activité économique de façon durable, à travers notamment, le renforcement des investissements et de leur qualité ;
- l'exécution des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes par, entre autres, une accélération de la mise en œuvre du Programme de transition fiscale et du Plan d'actions pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres, adopté par Décision n°02/2019/CM/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- les efforts de réduction des déficits publics ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- la mise en œuvre des programmes économiques et financiers appuyés par le FMI ou les négociations en vue de parvenir à la conclusion de nouveaux programmes.

Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2021

En %		Indicateurs macroéconomiques en 2021							
		Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
1	**Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal**	-5,7	-5,9	-5,0	-7,4	-4,9	-5,9	-6,3	-5,1
2	**Taux d'inflation annuel moyen**	1,7	3,9	4,2	3,3	3,9	3,8	2,2	4,5
3	**Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal**	49,8	55,4	51,7	74,1	50,6	50,8	67,2	61,7
4	**Masse salariale sur recettes fiscales**	37,7	52,2	36,5	59,1	49,9	38,2	34,1	39,3
5	**Taux de pression fiscale**	11,0	15,8	13,0	9,3	14,3	10,0	16,9	13,6

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2023

La reprise de l'économie mondiale en 2021, suite au choc provoqué par la pandémie de la COVID-19, s'est heurtée à une crise des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, intervenue dans un contexte de forte hausse de la demande. En effet, cette reprise économique est principalement portée, dans la plupart des économies, par la vigueur de la demande intérieure en lien avec les mesures de soutien budgétaire et monétaire ainsi que l'accumulation d'épargne privée par les ménages.

Selon le rapport sur les perspectives économiques du FMI publié en avril 2022, les perturbations des chaînes d'approvisionnement auraient réduit de 0,5 à 1,0 point de pourcentage la croissance mondiale en 2021 et accru de 1 point de pourcentage l'inflation sous-jacente mondiale.

A ces perturbations s'ajoutent les conséquences de la guerre en Ukraine qui n'ont pas épargné les économies africaines. Les prix des énergies et des produits alimentaires se sont envolés depuis le début de l'offensive russe, le 24 février 2022, aggravant les tensions inflationnistes qui touchaient déjà la plupart des pays d'Afrique. Le FMI indique que cette inflation resterait élevée dans la région en 2022, à 12,2%, avant de reculer progressivement pour se situer à 9,6% en 2023.

Dans l'UEMOA, la hausse des prix s'est accélérée au quatrième trimestre 2021, avec un taux de 5,0% après 3,8% un trimestre plus tôt, sous l'action de l'augmentation des prix des produits frais de l'alimentation et des produits énergétiques. Ainsi, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 3,6% en 2021 contre 2,1% un an plus tôt, soit le taux le plus élevé depuis 2011, année où la hausse des prix a été induite par les crises alimentaire et énergétique. Le taux d'inflation s'est situé au-dessus de 3% dans la plupart des Etats membres. Par ordre décroissant, la situation se présente comme suit : Togo (4,5%), Côte d'Ivoire (4,2%), Burkina Faso (3,9%), Mali (3,9%), Niger (3,8%), Guinée-Bissau (3,3%), Sénégal (2,2%) et Bénin (1,7%).

Le rythme de progression du niveau général des prix a été imprimé notamment par la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », qui a augmenté de 6,2% contre 3,6% en 2020. Cette progression est essentiellement liée à des facteurs d'offre, notamment la baisse de 12,2% de la production céréalière de la campagne 2021-2022, couplée à une accentuation des perturbations des circuits d'approvisionnement des marchés, induites par les crises sécuritaire et sanitaire. A ces facteurs s'ajoute l'envolée des cours mondiaux des produits alimentaires importés (les huiles, le sucre, les produits laitiers, les farines et les pâtes alimentaires etc.).

En 2022, les tensions inflationnistes se sont poursuivies au cours des cinq (05) premiers mois. A fin mai 2022, le taux d'inflation s'est situé à 5,2% en moyenne annuelle. Par ordre décroissant, la situation est la suivante : Burkina Faso (12,3%), Mali (8,7%), Togo (8,0%), Guinée-Bissau (6,8%), Sénégal (6,5%), Niger (5,3%), Côte d'Ivoire (4,4%), et Bénin (2,8%).

Les risques entourant les prévisions de l'inflation demeurent globalement haussiers, en raison de la persistance des crises russo-ukrainienne et sécuritaire. Ils pourraient également provenir de l'aggravation des tensions sur les prix des produits alimentaires importés et des produits pétroliers.

L'Afrique resterait particulièrement vulnérable aux impacts de la guerre en Ukraine par le biais de quatre canaux principaux : (i) augmentation des prix des denrées alimentaires, (ii) hausse des prix des carburants, (iii) baisse des revenus du tourisme, et (iv) potentiellement plus de difficultés à accéder aux marchés de capitaux internationaux.

Toutefois, la hausse des prix pourrait être atténuée par l'incidence des mesures prises par les États membres pour y faire face. Ces mesures visent à agir sur l'offre des biens et services surtout pour les produits de première nécessité (riz, huile, céréales, farine de blé, pain, tubercules, etc.) et les coûts de production des entreprises. Certaines mesures porteraient sur le soutien monétaire aux ménages.

Les mesures d'accroissement de l'offre des produits concernent notamment la limitation des exportations et le soutien aux producteurs (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Togo) et la facilitation des importations par le biais des exonérations, allègements et abattements fiscaux sur les produits alimentaires et les entreprises affiliées (Bénin, Mali, Niger et Sénégal).

Les mesures de réduction des coûts de production ou d'acquisition par les ménages concernent principalement les subventions sur les hydrocarbures et l'énergie ainsi que les subventions sur les prix de certains produits vivriers. Pour renforcer l'efficacité de ces mesures, la plupart des Etats membres procèdent au contrôle direct des prix auprès des fournisseurs de biens et services.

Ces mesures sont essentiellement supportées par les budgets des Etats membres. A titre d'exemple, au Bénin, le coût de l'intervention de l'Etat est estimé à 80 milliards de FCFA sur une période de trois (03) mois. En Côte d'Ivoire, le subventionnement partiel des prix des produits pétroliers, tel que le gasoil, ressort à environ 119 milliards, de janvier à avril 2022. Au Niger, l'impact global de la réduction des prix de l'huile alimentaire, de la farine de blé et du sucre est estimé à 6,4 milliards. Au Sénégal, le coût engendré par la diminution des prix de l'huile, du riz et du sucre sera supporté à travers une subvention annuelle évaluée à 50 milliards.

Au vu de la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des populations, notamment celles vulnérables, les mesures conjoncturelles devraient être accompagnées par la mise en œuvre de politiques d'accroissement de l'offre des produits de première

nécessité au plan national et sous régional, accompagnées d'une libre circulation des biens et services.

Pour ce faire, il est recommandé, à court terme de :

- prendre les mesures nécessaires en vue de faciliter la libre circulation des produits agricoles au sein de l'Union et coordonner les actions visant les approvisionnements en produits alimentaires ;
- mettre en œuvre la Directive n°02/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 sur l'application d'un taux réduit de TVA sur les produits alimentaires de première nécessité ;
- poursuivre l'administration des prix de certains produits de première nécessité ;
- renforcer le contrôle des prix des produits réglementés et les campagnes de vérification des instruments de mesure ;
- renforcer la surveillance de l'affichage des prix dans les magasins de vente des biens de consommation ;
- suivre de près la situation des prix dans les secteurs clés de l'économie qui ont une structure monopolistique ou oligopolistique afin de réduire tout prix excessif, en adoptant des dispositions efficaces à l'encontre des pratiques nuisibles ;
- renforcer les politiques à l'égard des consommateurs en ce qui concerne la protection, l'éducation et l'information lorsqu'elles contribuent à un meilleur fonctionnement de la concurrence.

Compte tenu de la persistance possible des chocs d'offre, il est recommandé, en plus de la vigilance accrue de la politique monétaire, l'intensification des actions structurantes visant notamment une amélioration de l'offre du secteur agricole pour assurer la stabilité des prix dans l'Union. Ainsi, à moyen et long termes, il s'agira de :

- renforcer la promotion, l'organisation et la modernisation des filières de production vivrière ainsi que leur financement dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'investissements agricoles ;
- soutenir le développement des cultures irriguées en encourageant les initiatives d'aménagement de périmètres agricoles et la création de véritables filières de production vivrière intégrées et rentables ;
- promouvoir la production locale d'intrants agricoles ;
- renforcer les capacités de gestion de la sécurité alimentaire ;
- accélérer le développement des infrastructures d'interconnexion et lever les obstacles au commerce intra-régional.
- amorcer la transition énergétique fondée, entre autres, sur la diversification des sources énergétiques par l'utilisation de sources renouvelables et alternatives ainsi que la promotion de l'efficacité énergétique en vue de garantir un accès, à moindre coût, aux populations et aux entreprises.